

# HORIZONS

LE DEVOIR, LE MERCREDI 19 JANVIER 2000

## Point de presse

*Les journaux étudiants occupent une place de choix sur tout campus universitaire: une voix pour certains, une voie pour d'autres*



Derrière le Montréal Campus de l'UQAM se cachent cinq personnes travaillant à temps plein et une trentaine de collaborateurs. Sur notre photo: Frédéric Murphey, Charles-Philippe Giroux, Mathieu Bélanger, Noémi Mercier, Nicolas Dusseault et Ivanoh Demers.

Depuis l'automne, la presse étudiante québécoise a créé la Presse universitaire indépendante du Québec.

L'agence de presse en est à son année-pilote et, déjà, les journaux s'échangent des textes et de l'information.

Autrefois pamphlétaire et virulente, la presse étudiante québécoise a mûri avec les années. Si bien que plusieurs de ces publications se comparent à leurs homologues de la presse dite professionnelle. Alors que le journal *Montréal Campus* de l'UQAM célèbre son 20<sup>e</sup> anniversaire, *Le Devoir* a profité de l'occasion pour faire un tour de jardin.

VALÉRIE DUFOUR  
LE DEVOIR

**P**our les habitués de la presse universitaire, les mots *café* et  *NUIT BLANCHE* sonnent comme de la musique aux oreilles. Temps, efforts et abnégation font partie du quotidien des responsables de ces nombreux journaux. Mais le jeu en vaut la chandelle car publier sur le campus trace souvent la voie vers une carrière publique.

«Je pense que ça prend beaucoup de volonté pour faire du journalisme étudiant parce que ça demande énormément de temps, de motivation et d'instinct», indique le rédacteur en chef de *Montréal Campus*, Charles-Philippe Giroux. Derrière le bimensuel d'une vingtaine de pages (tirage de 18 000 exemplaires) se cachent cinq personnes travaillant à temps plein et une trentaine de collaborateurs.

Dans la vie d'un étudiant, écrire un seul article peut facilement prendre de cinq à dix heures. «D'une certaine manière, le journalisme étudiant se fait comme il s'est toujours fait: beaucoup d'enthousiasme, d'idéalisme et de bénévolat», lance la rédactrice en chef d'*Impact-Campus* de l'Université Laval, Isabelle Porter. Au Québec, peu de ces publications paient leurs journalistes.

*Impact-Campus* tire à 11 000 exemplaires chaque semaine. Il repose sur une équipe de rédaction de six personnes et un noyau d'une cinquantaine de bénévoles: journalistes, graphistes, correcteurs, photographes et dessinateurs. «Le journal se fait un peu avec les moyens du bord, avoue Isabelle Porter. On a une plus grande technologie à notre disposition, mais pour ce qui est du temps consacré à chaque parution, c'est un travail un peu débile. Il faut aimer ça!»

Et dans le lot des amateurs de la plume, les futurs journalistes font évidemment bonne figure. Dans un domaine où tout curriculum vitae doit être accompagné de textes publiés, le journal étudiant est un outil. «La plupart des gens qui écrivent le font pour des raisons professionnelles», reconnaît le directeur de *Quartier Libre* à l'Université de Montréal, Bernard Leduc. «Plusieurs veulent poursuivre une carrière de journaliste.»

Même s'ils couvrent tous l'actualité étudiante de leur campus, les journaux étudiants ont chacun leur propre signature, leur façon de voir et de traduire les choses. «Ce qu'on a en commun, c'est une volonté de faire un journalisme qui est professionnel», poursuit Bernard Leduc. Même opinion chez son confrère de *Montréal Campus*. On se voit beaucoup plus comme une école de journalisme que comme un lieu de débats de société, relate Charles-Philippe Giroux. «C'est sûr que les débats sont toujours les bienvenus, mais on

va les couvrir de façon plus classique. On veut donner une expérience qui soit la plus près possible de la réalité.»

De l'approche plus froide à celle plus engagée, chaque équipe de direction impose son rythme. Et d'une année, voire d'une session à l'autre, la politique éditoriale change. «Je crois que nous devons essayer d'avoir une approche dynamique car nous sommes en quelque sorte des agents du changement social», explique la rédactrice en chef de *Link* à l'Université Concordia, Jane Shulman. «Nous couvrons les histoires de façon objective mais je crois que nous avons le mandat de faire une couverture qui soit progressiste.»

Comme son homologue de l'UQAM, le *Link* fête ses 20 ans cette année. L'Université Concor-

perdre leur vocation de défendre les étudiants. «Il y a une grande diversité dans ces médias, mais, de façon générale, je trouve qu'on s'engage», dit-elle. On essaie d'être très critiques et de faire un suivi de l'actualité différent de ce qu'on trouve dans les journaux traditionnels. On a une liberté très précieuse et on essaie d'en profiter le plus possible.»

Jane Shulman accorde elle aussi beaucoup d'importance au rôle alternatif de la presse universitaire. «La plupart de nos sujets ne sont pas traités dans d'autres journaux. Chaque section essaie de faire quelque chose d'unique.» La stratégie est la même à *Quartier Libre*. «Je crois que l'objectif des journaux étudiants est de sortir de l'information qui ne se retrouve pas dans les autres médias, glisse Bernard Leduc. Je ne vois pas pourquoi on copierait la presse nationale. On n'a pas besoin de couvrir deux fois le même sujet.»

Et lorsqu'on traite l'information différemment, peut-on vraiment faire une différence? Exemples à l'appui, Charles-Philippe Giroux affirme que si Association étudiante véreuse, vague de cambriolages et monopole de compagnies comptent parmi les trophées de chasse de *Montréal Campus*. En fait, chaque publication a ses bons coups. Collés à leur sujet, les journaux surveillent les universités de près. «Il se passe tellement de choses sur le campus et la distance est tellement grande entre les dirigeants et les étudiants, poursuit Jane Shulman. C'est notre rôle de poser des questions, de faire le pont. Nous devons donner l'information dont les étudiants ont besoin.»

D'un point de vue publicitaire, les journaux étudiants montréalais font partie d'une vraie jungle. Les hebdomadaires *Mirror*, *Ici*, *Hour* et *Voir* leur disputent farouchement l'assiette des annonceurs. Pourtant, ils réussissent à s'en sortir. Depuis l'automne, la presse étudiante québécoise a même décidé de s'allier en créant son agence de presse, la Presse universitaire indépendante du Québec. L'agence en est à son année-pilote et, déjà, les journaux s'échangent des textes et de l'information. «Juste le fait de communiquer entre nous et de se trouver des points communs, je trouve que c'est énorme», indique Bernard Leduc.

Par-dessus tout, les responsables des journaux étudiants interrogés apprécient la liberté dont ils jouissent. Oui, la publicité est une donnée mais ces publications ne sont pas là pour gagner de l'argent. «Tout le monde ici réalise qu'on est chanceux, souligne Jane Shulman. On n'a pas à faire des courbettes pour rendre des propriétaires heureux. Nous disons ce que nous avons à dire.» Isabelle Porter renchérit: «Nous sommes à une période de notre vie où ce n'est pas facile financièrement mais où on n'a pas de grosses obligations. On peut se permettre de donner du temps à la cause étudiante.»

Charles-Philippe Giroux abonde dans le même sens. Pour lui, *Montréal Campus* est l'occasion de faire du journalisme sans trop de contraintes. «On mène la barque comme on veut. On écrit les textes que l'on veut, on développe l'idée qu'on veut et personne n'intervient entre nous et le produit final.»

Comme les associations étudiantes ou les équipes sportives, les journaux étudiants occu-

pent une place de choix sur tout campus universitaire. C'est une voix pour certains, une voie pour d'autres. Après tout, Lucien Bouchard a déjà été rédacteur en chef de l'ancêtre d'*Impact-Campus*, *Le Carabin* de l'Université Laval. Il est permis de rêver...

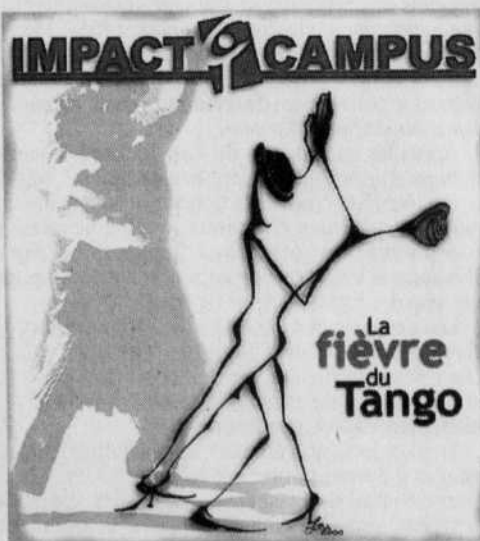
### Ils sont passés par là...

**Le Quartier Latin (Université de Montréal)**  
■ Jean-Louis Roux, comédien, rédacteur en chef en 1945-46  
■ Feu Camille Laurin, ex-ministre péquiste et père de la loi 101, directeur en 1947-48  
■ Hubert Aquin, écrivain, directeur en 1950-51  
■ Guy Bertrand, avocat, directeur en 1963-64  
■ Serge Ménard, ministre de la Sécurité publique, rédacteur en chef en 1963-64 et directeur en 1964-65  
■ Denise Bombardier, animatrice et écrivain, rédactrice en chef en 1963-64  
■ Daniel Latouche, politologue et conseiller de René Lévesque et Jacques Parizeau, rédacteur en chef en 1964-65

### Ils sont passés par là... et sont devenus journalistes professionnels

■ **Quartier Latin - Quartier Libre**  
Feu Jacques Guay (*Québec-Presse*, *Le Jour*, *La Presse*, *Le Journal de Montréal*...), Denise Bombardier (*Radio-Canada*), Marie-Christine Blais (*Radio-Canada*), Louis Cornélien (pigiste), Yves Boivert (*La Presse*), François Cardinal (*Le Devoir*).  
■ **Montréal Campus**  
Bruno Bisson (*La Presse*), Isabelle Hachey (*La Presse*), Alexandre Pratt (*La Presse*), Michel Venne (*Le Devoir*), Brian Myles (*Le Devoir*), Martin Bilodeau (*Le Devoir*), Eric Trotter (*La Presse*), Alain Brunet (*La Presse*), Isabelle Maréchal (TQS et Canal-Vie), Elaine Ayotte (TQS), Alexandre Sirois (Presse canadienne), Nathalie Collard (*Voir*), Vincent Marissal (*La Presse*), Josée Blanchette (pigiste), Roland-Yves Carignan (*National Post*), Maude Goyer (*Le Journal de Montréal*), Caroline Montpetit (*Le Devoir*), Manon Cornélien (*Le Devoir*), Judith Lachapelle (*Le Devoir*), Richard Labbé (*La Presse*), Carole Vallière (*Radio-Canada*), Madeleine Roy (*Radio-Canada*), Marie-Louise Arsenault (*Radio-Canada*).  
■ **Impact-Campus**  
Kathleen Lavoie (*Le Soleil*), Catherine Dubé (pigiste), Eric Thibault (*Le Journal de Québec*), Ariane Krol (pigiste), Daniel Germain (pigiste), Valérie Dufour (*Le Devoir*), Eric Moreau (*Le Soleil*), Mélanie Pageau (*Le Soleil*), Annie Morin (*Le Soleil*), Sylvain Trépanier (*Le Journal de Québec*), Richard Boutin (*Le Journal de Québec*), Josée Descôteaux (*L'Étoile*).

Ces listes ne sont pas exhaustives.



La une de cette semaine à l'*Impact-Campus* de l'Université Laval.

dia offrant un programme en journalisme, la moitié des dix membres du comité de rédaction et de la centaine de journalistes qui collaborent aux 30 numéros annuels (10 000 exemplaires chacun) arrive tout droit de ce département. «Ces étudiants veulent une expérience de travail concrète», soutient Jane Shulman. Pour ce qui est des autres collaborateurs, la rédactrice en chef explique qu'il y a beaucoup de gens qui savent bien écrire et qui s'intéressent à la politique étudiante. «Certains étudiants se sentent concernés et veulent changer les choses, ils veulent faire partie de la vie du campus. Personne n'est au *Link* pour voir son nom en caractères d'imprimerie.»

Selon Isabelle Porter, il est vrai que les journaux étudiants se sont adoucis, sans toutefois

LE DEVOIR  
R e n t r é e L I T T É R A I R E

CAHIER SPÉCIAL PARUTION 29 JANVIER 2000

2000

TOMBÉE PUBLICITAIRE: 21 JANVIER 2000

# LE DEVOIR

## ÉCONOMIE

EN BREF

### Les ventes sur Internet vont doubler en l'an 2000

(AFP) — Les ventes en ligne devraient quasiment doubler et atteindre entre 45 et 50 milliards de dollars aux États-Unis en 2000, selon une étude publiée hier par le cabinet de consultants Ernst and Young. En moyenne, chaque consommateur de l'échantillon a fait 13 achats en ligne en 1999, pour une dépense moyenne totale de 1205 \$ US, contre six achats en 1998 pour 280 \$ US et quatre achats en 1997 pour 230 \$ US. Les catégories les plus prisées sont les ordinateurs, les livres, les disques compacts, l'électronique et les jouets, selon l'étude. Les acheteurs commencent à s'aventurer dans d'autres secteurs comme l'habillement, les médicaments et les articles ménagers. Le nombre de consommateurs américains en ligne a plus que doublé l'année dernière avec 39 millions, contre 17 millions en 1998, a estimé Ernst and Young. Selon le cabinet, 34 % des ménages sont branchés à Internet et 17 % utilisent cet outil pour faire leurs courses. En Europe, 8,3 millions de personnes ont acheté sur Internet en 1999 contre 5,2 millions en 1998, a indiqué Ernst and Young. Environ 10 % des ménages ont acheté en ligne en Grande-Bretagne, 2 % en France et 1 % en Italie. Ce pourcentage s'établit à 9 % au Canada et 5 % en Australie.

### Cinar s'entend avec le créateur des Muppets

(PC) — Une entente hors cour est intervenue entre la maison montréalaise de production Cinar et le créateur des Muppets, la Jim Henson Company. Les termes de l'entente, conclue hier, n'ont pas été dévoilés. La poursuite intentée par la Jim Henson Company portait sur la série télévisée pour enfants *La Maison de Ouimzie*. Dans la poursuite, la Henson Company prétendait que les marionnettes apparaissant dans la série violaient les droits réservés et les droits de propriété industrielle et commerciale sur ses marionnettes. Mais Cinar, dans un communiqué, continue de nier « toute action fautive ou responsabilité de contrefaçon ». La maison de production pourra continuer à diffuser *La Maison de Ouimzie*. Le président de Cinar, Ronald Weinberg, s'est dit satisfait d'avoir conclu une entente « qui laisse la porte ouverte entre les deux sociétés ».

### Cogeco: produits en hausse de 10%

(Le Devoir) — Pour le premier trimestre terminé le 30 novembre 1999, les produits d'exploitation consolidés de Cogeco sont en hausse de 10 %, passant de 89,5 millions à 98,8 millions. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement atteint 38 millions comparativement à 36,8 millions. Le bénéfice net excluant l'élément inhabituel se chiffre à 3,6 millions, ou 0,22 \$ par action, contre 3,8 millions, ou 0,24 \$ l'action. Cette réduction résulte en partie de la dilution de la participation de Cogeco au capital de Cogeco Cable, qui est passé de 58,1 à 46,8 % après deux appels publics à l'épargne. Le bénéfice net est de 3,7 millions, ou 0,23 \$ l'action, comparativement à 3,8 millions, ou 0,24 \$ l'action.

### SNC-Lavalin: un contrat pour le projet Corridor Pipeline

(PC) — SNC-Lavalin a obtenu un contrat de la société Corridor Pipeline d'Alberta pour la fourniture de services d'ingénierie, d'approvisionnement et de gestion de la construction des stations de pompage et des installations connexes du projet Corridor Pipeline. La valeur de la partie du projet prise en charge par SNC-Lavalin est de 100 millions. Ce projet reliera deux sites importants du projet des sables bitumineux de l'Alberta, au nord de l'Alberta. Les services que fournira SNC-Lavalin sont liés aux sept installations de pompage, de comptage et de stockage qui seront situées le long du réseau de pipelines.

### Vertibec acquiert Biobotoms

(Le Devoir) — Un investissement de trois millions a été réalisé chez Groupe Vertibec, ce qui lui a permis d'acquérir Biobotoms, entreprise américaine spécialisée dans la vente directe par catalogue de vêtements et d'accessoires pour enfants. Investissement Québec participe à la réalisation de ce projet en garantissant un prêt de 2,3 millions par le truchement de son programme Garantie PME. Cette acquisition contribue au maintien de 200 emplois et à la création de 55 emplois.

### Résultats annuels chez Imasco

(PC) — Pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1999, le bénéfice net d'Imasco provenant des activités poursuivies a augmenté de 20 % pour s'établir à 891 millions, par rapport à 741 millions pour l'exercice précédent. En 1999, les activités abandonnées dans le secteur des services alimentaires ont apporté une contribution de 22 millions, portant donc le bénéfice net de l'exercice à 913 millions.

### Nomination chez IPL

(Le Devoir) — Alain Ferland a été nommé au poste de président et chef de l'exploitation d'IPL. Depuis 1997, M. Ferland assumait les fonctions de vice-président principal du développement d'Ultramar Diamond Shamrock Corporation, l'une des plus importantes sociétés indépendantes de raffinage et de commercialisation en Amérique du Nord.

### 1,25 milliard de revenus pour le Groupe Jean Coutu

(Le Devoir) — Pour la période de six mois terminée le 30 novembre 1999, le Groupe Jean Coutu a dégagé des revenus de 1,25 milliard, soit une augmentation de 13 % par rapport au premier semestre de 1998-99. Le bénéfice net s'est chiffré à 40,5 millions, ou 0,77 \$ par action, en hausse de 20 % sur celui de 33,7 millions (0,64 \$ l'action) de la période correspondante de 1998-99. La performance du réseau d'établissements canadien et américain atteint 1,53 milliard contre 1,4 milliard. Au premier semestre, le Groupe Jean Coutu a dégagé un chiffre d'affaires de 611,4 millions au Canada et de 639 millions aux États-Unis.

En mission en Amérique centrale

## Landry fustige Pettigrew

### Le ministre québécois n'a pas senti « l'important soutien offert par l'ambassade du Canada »

ROBERT DUTRISAC  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

Poursuivant sa mission commerciale au Costa Rica après un séjour de cinq jours au Panama, Bernard Landry a fustigé le ministre fédéral du Commerce international, Pierre Pettigrew, qui s'est réjoui du succès de la mission panaméenne après qu'Ottawa a forcé l'annulation d'une rencontre prévue entre la présidente du Panama, Mireya Moscoso, et le vice-premier ministre québécois. Par voie de communiqué lundi, M. Pettigrew a tenu à souligner « l'important soutien offert par l'ambassade du Canada » au succès de la mission commerciale à laquelle prennent part M. Landry et 22 entreprises québécoises.

« Le communiqué de M. Pettigrew est une ode à l'hypocrisie », a dit M. Landry au cours d'un entretien téléphonique. D'une part, le fédéral s'attribue des mérites qu'il n'a pas puisque toutes les rencontres auxquelles ont participé les entreprises ont été organisées par les services du gouvernement du Québec, a-t-il signalé. De plus, le ministre des Affaires étrangères a « saboté » la rencontre du vice-premier ministre avec la présidente du Panama, une rencontre que le Québec avait réussi à obtenir, a déploré M. Landry.

« Non seulement ils n'ont pas été coopératifs, mais ils ne voulaient pas



Bernard Landry

qu'on y aille, disant que c'était une mauvaise époque », a-t-il rappelé. Dans une lettre adressée le 9 décembre dernier au directeur de l'Antenne commerciale du Québec, Raynald Bernier, l'ambassadeur du Canada au Panama a tenté de convaincre

Québec de reporter sa mission commerciale, invoquant les incertitudes liées au bogue de l'an 2000 et l'absence de la majorité des décideurs et des fonctionnaires.

La mission québécoise est arrivée au Panama dix jours après que ce pays a pris possession du canal, « un moment historique idéal », selon M. Landry, qui s'est étonné de l'erreur de « diagnostic » commise par la diplomatie canadienne. Les autorités panaméennes « ont mis sur la table, pour nous, tous leurs projets de développement économique, de développement industriel et de reconversion des zones militaires américaines », a dit le vice-premier ministre, pour le plus grand bénéfice des entreprises québécoises présentes, pour lesquelles « ça a été l'éblouissement ».

S'il fut empêché de rencontrer la présidente, M. Landry a été autorisé à rencontrer des ministres panaméens. Au Costa Rica, le scénario est le même: M. Landry ne pourra pas rencontrer le président du Costa Rica, Miguel Ángel Rodríguez Echeverría. Sans être un intime de ce dernier, M. Landry a déjà rencontré M. Echeverría à deux reprises: la première fois à Montréal en compagnie du premier ministre Lucien Bouchard, avant que M. Echeverría soit assermenté à titre de président, et la deuxième fois il y a deux ans, lors d'une mission commerciale au Costa Rica. La présente mission québécoise prend fin aujourd'hui.

Procès antitrust

## Le gouvernement n'a pas de preuve, estime Microsoft

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Microsoft, qui vient d'annoncer une hausse de 22 % de son bénéfice net trimestriel, a estimé hier que les autorités antitrust américaines n'avaient pas fourni les preuves nécessaires pour étayer leur accusation de monopole contre le numéro un mondial des logiciels. « Avoir un produit extrêmement populaire ne fait pas d'une société un monopole », écrit Microsoft dans sa réponse à l'interprétation par le juge Thomas Jackson, en novembre, des faits présentés au procès.

Ce dernier épisode dans le procès antitrust intenté en mai 1998 contre le numéro un mondial des logiciels coïncide avec la publication de ses résultats trimestriels. Microsoft a annoncé que son bénéfice par action hors charge a augmenté de 31 % à 47 ¢ durant le trimestre clos le 31 décembre, 5 ¢ de plus que ce qu'avaient prévu les analystes. Au total, le bénéfice net du deuxième trimestre s'est chiffré à 2,44 milliards \$ US (0,44 \$ US par action) sur des revenus de 6,11 milliards \$ US, contre un bénéfice net de 1,98 milliard (0,40 \$ US par action) sur des revenus de 5,2 milliards au deuxième trimestre de 1998-99.

Pour l'ensemble du premier semestre, le bénéfice net de Microsoft atteint les 4,63 milliards contre 3,67 milliards, ou 0,84 \$ US l'action contre 0,67 \$ US par action, sur des revenus de 11,5 milliards et de 9,4 milliards respectivement.

Le groupe a également annoncé la semaine dernière le remplacement de Bill Gates, fondateur de Microsoft, au poste de p.-d.g., par son second, Steve Ballmer. Bill Gates reste président du conseil d'administration, mais il s'est surtout bombardé « grand architecte des logiciels », responsable du recentrage de la stratégie de son groupe autour des logiciels de la prochaine génération pour Internet. Ce jeu de chaises musicales intervient alors que le groupe est menacé de démantèlement, après les conclusions du juge Thomas Jackson que Microsoft détient une position dominante assimilée à un monopole

sur le marché des systèmes d'exploitation.

Les différentes versions du système d'exploitation Windows de Microsoft, véritable cerveau de l'ordinateur, sont présentes dans neuf ordinateurs sur dix dans le monde.

« Même si l'on accepte les conclusions du tribunal, les plaignants n'ont pas rempli leur obligation selon les lois en vigueur pour aucune de leurs accusations », estime Microsoft. Le groupe rappelle la décision d'une cour d'appel de juin 1998 reconnaissant à Microsoft le droit implicite d'intégrer son logiciel de navigation sur Internet, *Explorer*, dans Windows, une intégration jugée illégale par le gouvernement.

Accusé d'avoir voulu étouffer Netscape, le groupe de Bill Gates rappelle que son concurrent sur le marché des logiciels de navigation « a distribué 160 millions de copies de son logiciel de navigation rien qu'en 1998 ». Microsoft souligne également qu'avec le rachat du géant des communications Time Warner par AOL, le logiciel de navigation de Netscape pourra être distribué « au vaste nombre d'abonnés par câble de Time Warner ».

Après les conclusions du juge Jackson, les autorités antitrust américaines avaient retenu quatre chefs d'accusation contre Microsoft, portant sur le monopole sur le marché des systèmes d'exploitation, les accords exclusifs conclus avec ses partenaires, l'intégration d'*Explorer* dans Windows et les tentatives pour obtenir un monopole sur le marché des logiciels de navigation.

Les deux parties ont entamé le 30 novembre des négociations en vue d'un éventuel règlement à l'amiable à Chicago, sous l'égide d'un médiateur nommé par le juge Jackson. Mais ces discussions, menées à huis clos, ne semblent avoir encore rien donné.

Le juge Jackson entendra les plaidoiries finales le 22 février et il devrait statuer sur le cas en mars. Les audiences pour débattre des sanctions éventuelles contre Microsoft devraient avoir lieu en avril et mai et un jugement final est attendu durant l'été.

Il est déjà acquis que Microsoft fera appel et l'affaire devrait être portée devant la Cour suprême d'ici deux ans.

## Les patrons français pourraient quitter le système d'assurance sociale d'ici la fin de l'année

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Les patrons français ont décidé hier de quitter d'ici la fin de l'année 2000 le système de protection sociale qu'ils gèrent paritaire avec les syndicats depuis 1945, à moins d'une refondation profonde limitant l'interventionnisme de l'État.

Le MEDEF (Mouvement des entreprises de France), principale organisation patronale, réunie en assemblée générale à Paris, a proposé aux syndicats la date du 3 février pour déterminer en commun les sujets, le calendrier, la manière de travailler pour conduire cette refondation sociale. Le MEDEF a annoncé à l'issue de son assemblée générale qu'il quittait l'ensemble des organismes paritaires « tels qu'ils sont actuellement organisés » en raison de « l'intervention systématique croissante et déresponsabilisante de l'État dans les systèmes de protection sociale ».

La décision, prise à la quasi-unanimité par les 561 votants de l'organisation dirigée par Ernest-Antoine Seillière, concerne les trois principales branches de la Sécurité sociale (maladie, retraite, famille) où l'État intervient aux côtés des partenaires sociaux, en raison notamment de leurs déficits chroniques. Mais contre toute attente, elle porte également sur l'UNEDIC (organisme d'assurance chômage) et les régimes complémentaires de retraite, où la « co-gestion » avec les syndicats est réelle.

Le MEDEF propose de négocier pour tous ces systèmes une réorganisation visant à baisser les coûts et améliorer l'efficacité, ainsi que d'introduire le « système de re-

traites contributives ». Il demande enfin « une révision fondamentale » de la loi sur la réduction de la durée hebdomadaire de travail à 35 heures qui entre en vigueur le 1er février. Les patrons ont finalement renoncé à exiger l'abrogation de cette loi, Ernest-Antoine Seillière ayant fait valoir qu'une telle demande n'était « pas réaliste ».

Les 35 heures, combattues farouchement par les patrons, ont servi de détonateur à l'éclat actuel, après la décision du gouvernement de gauche de Lionel Jospin de faire participer les organismes sociaux à son financement à hauteur de 40 milliards de FF (10 milliards \$ CAN).

M. Seillière a affirmé hier que la décision du patronat n'était pas « improvisée », qu'elle était « le résultat d'un long travail », n'avait « rien d'agressif », était « constructive », « dans l'intérêt profond des salariés ».

Un éventuel retrait des patrons de la protection sociale est redouté par les syndicats comme par les politiques, de droite comme de gauche, car il aboutirait forcément à une « étatisation » du système créé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Le chef du Parti socialiste, premier parti de la majorité, François Hollande, a plaidé lundi pour le maintien du statu quo, estimant que le retrait du MEDEF serait « grave ».

Dans l'opposition, le président de l'UDF, François Bayrou, a dit hier « espérer de toutes ses forces » que le MEDEF ne quittera pas la gestion des organismes sociaux en jugeant que ce serait « une erreur ». Le secrétaire général du syndicat Force ouvrière (indépendant), Marc Blondel, s'est dit convaincu lundi que le MEDEF allait « rester dans les organismes de sécurité sociale ».

Mouvement Desjardins

## André Roy gagne un procès en diffamation

LE DEVOIR

Le juge Léo Daigle de la Cour supérieure du district de Saint-François (Sherbrooke) a condamné Jean-Yves Desrosiers, président du regroupement des victimes des caisses populaires Desjardins, à une amende de 100 000 \$ et 25 000 \$ pour dommages généraux exemplaires, à la suite des plaintes de diffamation portées par André Roy, président de la Fédération des caisses populaires de l'Estrie.

Selon la poursuite, M. Roy avait fait l'objet d'une campagne de harcèlement, d'intimidation et de diffamation de la part de M. Desrosiers entre mars 1996 et janvier 1997. M. Roy est par ailleurs un professeur d'université, un administrateur de plusieurs organismes au sein du Mouvement Desjardins, un homme très engagé dans sa communauté et même l'un des sept candidats à la présidence du Mouvement pour succéder à Claude Bélard.

Selon le tribunal, M. Desrosiers a mené un procès d'intention délibéré sans commune mesure avec la réalité, et le tapage médiatique des écrits et des propos de M. Desrosiers a mis M. Roy dans la gêne et l'embarras auprès de ses confrères universitaires, ses élèves, ses collègues chez Desjardins, ses amis et sa famille.

M. Desrosiers fait par ailleurs l'objet d'une autre poursuite, de deux millions cette fois, intentée par le Mouvement Desjardins lui-même et les présidents des 11 fédérations (régionales et d'économie) devant la Cour supérieure à Montréal. Cette cause dont l'audition a commencé avant les Fêtes se poursuit depuis la semaine dernière. Après une longue comparution de Jocelyn Proteau, président de la Fédération de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, ce devrait être demain le tour de Claude Bélard, qui aura à répondre aux questions de M. Desrosiers lui-même puisque celui-ci n'a pas recours aux services d'un avocat pour assurer sa défense.

Par ailleurs, on a appris que Claude Amesse, qui était l'une des cinq personnes poursuivies dans ce dossier, en est arrivé hier à un règlement hors cours avec les avocats de Desjardins. M. Amesse se dissocie ainsi des propos de M. Desrosiers, porte-parole du regroupement des victimes du Mouvement Desjardins.

## Excellentes perspectives de croissance pour Montréal

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La ville de Montréal devrait connaître une forte croissance économique au cours des prochaines années, prédit le Conference Board dans un rapport sur ses prévisions économiques pour neuf villes du pays, rendu public hier.

À 3,3 %, la croissance du PIB observée en 2000 à Montréal devrait se situer parmi les plus fortes au pays, après Edmonton (4,1 %), Ottawa-Hull (3,9 %) et Toronto (3,5 %).

À l'inverse, parmi les grandes villes du pays, Victoria (2,1 %), Vancouver et Winnipeg (2,5 % chacune) devraient être celles qui vont enregistrer cette année la plus faible croissance, prédisent les économistes du Conference Board, un organisme de recherche indépendant.

De plus, s'aventurant à prédire la situation qui prévaudra dans cinq ans, le Conference Board prévoit que Montréal fera partie du peloton de tête en 2004 quant à la croissance du PIB. Cette année-là, à Montréal, la croissance économique devrait se situer à 2,8 %, comme à Edmonton et Ottawa-Hull. Seule la ville de Calgary afficherait une meilleure performance, à 2,9 %. Pour les prochaines années (de 2001 à 2003), la croissance économique annuelle devrait se situer autour de 3 % à Montréal, prévoit le Conference Board, soit une performance semblable à celle anticipée à Toronto.

En 2000, c'est la forte expansion observée dans le secteur de la construction qui permet à Edmonton de devancer les autres villes du pays. La vitalité du secteur de la haute technologie et le règlement récent dans le dossier de l'équité salariale sont au nombre des facteurs qui ont placé Ottawa-Hull au deuxième rang, expliquent les auteurs du rapport.

Quant à Montréal, « l'investissement dans le secteur non résidentiel et une croissance soutenue du secteur manufacturier vont assurer la croissance économique de Montréal », a indiqué Louis Thériault, auteur du rapport.

## Les marchés applaudissent la soif acquisitive de JDS

REUTERS

Ottawa — S'étant débarrassés de ses craintes de nature monopolistique, les marchés ont applaudi hier à l'intention de JDS Uniphase Corp., numéro un mondial des composantes destinées au matériel de fibres optiques pour réseaux, d'avaler sa rivale E-Tek Dynamics dans le cadre d'une entente de 15 milliards de dollars.

Les analystes avaient réduit la valeur des actions de JDS plus tôt en journée, s'inquiétant que l'achat par JDS d'E-Tek, annoncé lundi soir, contrevienne aux règles antitrusts. « Ce que l'on fait vise une chose, soit offrir une compagnie d'envergure mondiale, capable de combler les besoins de nos clients », a dit le chef de la direction de JDS, Kevin Kalkhoen, lors d'une conférence téléphonique tenue hier matin.

JDS Uniphase est née d'une fusion en juin 1999 entre la californienne Uniphase Corp. et JDS Fitel, d'Ottawa. Il s'agit d'un joueur clé sur le fulgurant marché du matériel permettant d'améliorer la capacité et la vitesse de réseaux de fibres optiques.

L'entente sur E-Tek est toutefois conditionnelle au feu vert des actionnaires et des régulateurs. « La seule chose négative à laquelle je peux penser, c'est une petite inquiétude sur les parts de marché et sur l'approbation gouvernementale », a dit Jim Kedersha, analyste chez SG Cowen & Co., qui se dit confiant quant à la réalisation de la transaction. La nervosité à l'endroit de JDS n'a pas lieu d'être puisque la compagnie ne contrôle qu'environ 20 % de son marché, a dit Rob MacLellan, analyste chez CT Securities.

# « À moi de me diversifier avec les nouveaux Fonds Desjardins Éthique. »

Vous visez un bon potentiel de rendement tout en respectant les valeurs auxquelles vous tenez? **Les nouveaux Fonds Desjardins Éthique** sont la solution tout indiquée pour concilier vos intérêts personnels et financiers.

Il s'agit de fonds spécialement conçus pour ceux qui désirent diversifier leurs placements tout en investissant dans des entreprises qui démontrent un véritable sens des responsabilités sociales.

En s'associant à *Ethical Funds*, le plus grand producteur de fonds éthiques au Canada, Desjardins vous permet **d'avoir accès à une gamme de fonds réputée, reconnue pour la qualité de ses rendements**, et d'allier critères éthiques à rentabilité.

Comme tous les fonds Desjardins, les Fonds Desjardins Éthique présentent de multiples avantages :

- ◆ ils vous sont offerts sans frais d'acquisition, de rachat ou de virement ;
- ◆ ils procurent une diversification des styles de gestion avec un seul et même placement ;
- ◆ ils sont admissibles aux régimes enregistrés ;
- ◆ ils requièrent une mise de fonds initiale de 1 000 \$ ou des versements périodiques d'aussi peu que 50 \$.

Alors, que ce soit pour bâtir, consolider ou diversifier votre portefeuille tout en respectant vos valeurs, exigez les Fonds Desjardins Éthique.

Pour en savoir davantage sur ces fonds exclusifs à Desjardins, prenez rendez-vous avec votre conseiller Desjardins ou composez le 1 800 CAISSES.

Les Fonds Desjardins sont vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible dans les succursales de la Fiducie Desjardins et dans les caisses Desjardins seulement là où l'autorité compétente a accordé son visa. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. La valeur liquidative par part et le rendement du capital investi fluctuent.



LA PLUS GRANDE FORCE CONSEIL



Desjardins

TORONTO BOURSE

TORONTO

Table with 10 columns: TSE 300, Dow Jones, etc. Values: 8589.65, 11560.72, etc.

LES COTES

Table with 2 columns: TSE 300, Dow Jones. Values: 8589.65, 11560.72.

LES DEVICES

Table with 2 columns: Afrique du Sud, Allemagne, etc. Values: 0.2492, 0.7704, etc.

COUP D'OEIL

Table with 2 columns: La Bourse de Toronto, TSE 350, etc. Values: 36721, 484.15, etc.

Canadian Venture

Table with 2 columns: Indice Composé, 61893, etc. Value: 2611.45.

Le Marché Américain

Table with 2 columns: 30 Industrielles, 200219, etc. Values: 11560.72, 14476, etc.

Les plus actifs de Toronto

Table with 2 columns: Compagnies, Volume, Haut, Bas, etc. Values: 5971, 0.89, etc.

Les plus actifs du Canadian Venture

Table with 2 columns: Compagnies, Volume, Haut, Bas, etc. Values: 4140, 1.64, etc.

Investmax

Investment services advertisement for Investmax.

MONTREAL

Table with 10 columns: Montreal market data.

Large table of stock prices and market data, columns A, B, C, D.

Large table of stock prices and market data, columns E, F, G, H.

Large table of stock prices and market data, columns I, J, K, L.

Large table of stock prices and market data, columns M, N, O, P.

Large table of stock prices and market data, columns Q, R, S, T.

LE DEVOIR

# NATURE

## Truites Rambo contre Salmo Salar

La contamination biologique du fleuve pourrait prendre de l'ampleur

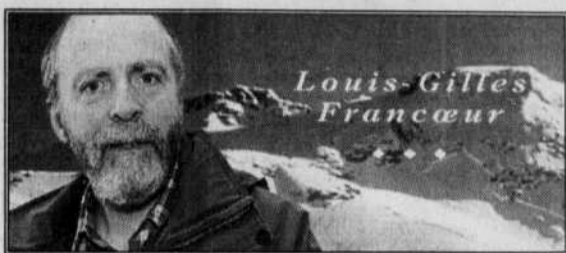
Le roi de nos poissons, le saumon atlantique (*Salmo Salar*), perd du terrain chaque année. Des remontées plus faibles en rivières. Des pêches toujours intensives en haute mer et sur les pâturages marins du Groenland où ils vont s'engraisser avant de revenir frayer dans la rivière natale. De moins en moins de rivières disponibles pour cause de pollution et de concurrence déloyale de la part d'espèces concurrentes du Pacifique, introduites depuis des années dans le bassin des Grands Lacs. Et s'ajoutent maintenant la nouvelle menace de l'aquaculture jusqu'à Québec, celle des saumons atlantiques et des truites arc-en-ciel, et bientôt celle de libérations incontrôlées de saumons atlantiques, manipulés génétiquement, qu'on commence à élever à Terre-Neuve.

Un promoteur veut construire un centre d'aquaculture de truites arc-en-ciel à Newport, en Gaspésie. Le projet est piloté par la société Rainbow Sea du promoteur Serge Lafrenière. Les lecteurs du *Devoir* se rappelleront que ce dernier avait obtenu 700 000 \$ du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour construire une pisciculture dans l'Outaouais, qui avait fini par polluer le lac Heney faute d'une étude rigoureuse des impacts du projet avant de l'autoriser. Lorsque le ministère de l'Environnement a voulu annuler ses propres autorisations, il a dû payer deux millions en dédommagement au pollueur!

La truite arc-en-ciel, qu'on veut élever dans des cages sous-marines, est une espèce du Pacifique maintenant abondante dans l'est de l'Amérique. Les spécialistes ne s'entendent pas pour dire s'il s'agit d'une version d'eau douce d'un membre de la famille des *Salmo*, celle de notre saumon atlantique, ou des *Onco*, une souche typique du Pacifique. Mais tous sont d'accord: c'est un prédateur redoutable, combatif, pour ne pas dire violent, qui exploite la même table alimentaire que notre truite mouchetée et nos saumons.

Dans un petit lac de ma connaissance, où les arc-en-ciel côtoient des dorés puissamment armés de dents, ce dernier prédateur est devenu une véritable patate frite pour les nouvelles venues. J'en ai capturé une, un jour, qui avait un doré de six pouces dans le ventre — la queue dépassait encore d'un pouce —, ce qui ne l'a pas empêchée de gober avec rage une mouche artificielle.

Élever des truites arc-en-ciel est fort rentable. Elles ont un taux de croissance hors pair. Mais tous les éleveurs en



Louis-Gilles Francœur

mer finissent pas perdre des poissons, d'où la menace d'invasivité des rivières voisines.

Dans les pays nordiques, plus particulièrement en Norvège, l'aquaculture en mer a suscité plusieurs problèmes de pollution en raison de la forte concentration de poissons, mais, surtout, elle a progressivement appauvri le bagage génétique du saumon atlantique en réduisant sa population par la présence de nombreux concurrents et la dissémination de maladies provenant des élevages.

Pierre-Michel Fontaine, un biologiste de Gênavar, explique que le saumon atlantique multiplie les différences génétiques, comme pour déjouer les agresseurs biologiques, non seulement d'une rivière à l'autre mais jusqu'entre les individus nés dans des fosses différentes.

Or l'élevage de saumons standardise, uniformise le bagage génétique, ce qui réduit d'autant la résistance de l'espèce. La concurrence par une espèce cousine comme l'arc-en-ciel pose des problèmes différents mais aux effets identiques. L'élevage en mer de truites arc-en-ciel, selon Pierre Magnan, un spécialiste qui signe une expertise dans l'étude d'impacts du promoteur Lafrenière, affirme clairement que les élevages en mer constituent une «menace à l'intégrité génétique des populations actuelles». L'arrivée d'une espèce concurrente, aussi agressive que l'arc-en-ciel, diminuera la nourriture et les territoires actuels des truites mouchetées et des saumons atlantiques. D'autant plus que les «échappés» transmettent les maladies des élevages et même des souches bactériennes plus résistantes, améliorées, si l'on peut dire, par l'utilisation d'antibiotiques dans les moulées nourricières.

Gilles Schooner, un spécialiste québécois du saumon, estime même que l'aventure pourrait devenir un trou noir

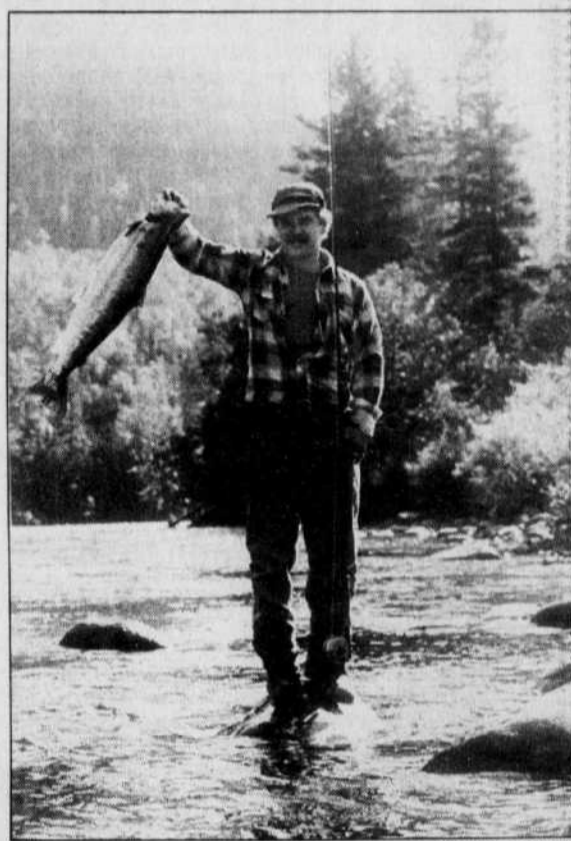
à subventions. Une expérience passée dans la baie des Chaleurs a démontré que la température de l'eau de mer en hiver, qui passe sous zéro sans geler en raison du sel, force le démenagement des saumons ou truites arc-en-ciel en piscines, lacs ou rivières. Cela rend *a priori*, dit-il, l'aquaculture québécoise non concurrentielle avec celle des provinces voisines, aux eaux moins froides.

Jusqu'ici, les ministères publics n'ont pas donné priorité au principe de précaution que 30 ans de gestion environnementale devraient placer en tête des réflexes des gestionnaires. Ces véritables apprentis sorciers pensent qu'un petit essai devrait permettre de savoir si le danger est réel!

Mais peut-on se surprendre de cette mollesse quand on voit le ministère de l'Environnement du Québec et Environnement Canada assister sans réagir à l'avancée dans le Saint-Laurent de plusieurs hordes de saumons du Pacifique, ensemencés chaque année par les Américains et les Ontariens dans les Grands Lacs? On capturait des saumons cohos, des géants agressifs, il y a quelques années à la hauteur de Valleyfield. Puis ce fut dans le lac Saint-Louis. On en aurait capturé cet été autour des îles de Boucherville! A quand la Matane ou la Sainte-Marguerite? On devine la réponse: lorsqu'il sera trop tard...

Malgré les inquiétudes timides des chercheurs et grâce au silence du milieu écologiste, Ottawa et Washington jouent à l'autruche. Et comme Québec n'aime déranger personne... La Commission mixte internationale (CMI), responsable des eaux limitrophes et de la pérennité de leurs écosystèmes, assiste sans rien dire à l'introduction systématique de millions d'individus d'espèces étrangères à l'écosystème des Grands Lacs et du Saint-Laurent, elle qui dénonce, étudie et tente de prévenir la moindre intrusion d'espèces étrangères comme les moules quaggas, les moules zébrées, les lamproies et autres. En réalité, elle ne défend pas l'intégrité des écosystèmes mais les investissements des commerçants de la faune, qui ont introduit et consolidé des espèces étrangères du Pacifique, faute d'avoir pu préserver les espèces autochtones. Pas la moindre étude du phénomène, de son étendue et de ses impacts potentiels sur le saumon atlantique et sur les écosystèmes aquatiques québécois et terreneuviens. Pas la moindre ébauche d'une politique de stérilisation des espèces introduites. Rien.

Inconscience ou complicité?



ARCHIVES LE DEVOIR

Le saumon risque de se faire de plus en plus rare.

■ À regarder: *L'Agenda 2000 des oiseaux du Québec et des Maritimes*. Magnifique et pratique. Pour ceux qui en cherchent encore un...

■ Appel à tous: des lecteurs demandent s'il y a des gens capables de réparer des raquettes, d'en refaire le treillis, et si c'est plus cher que d'en acheter des neuves.

Téléphone: 985-3344  
Télécopieur: 985-3340

### AVIS PUBLICS

Sur Internet:  
www.offres.ledevoir.com

#### AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

**Publications du lundi:**  
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

**Publications du mardi:**  
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

#### AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Canada, province de Québec, district de Montréal, cour du Québec, 500-22-037214-399. BANQUE TORONTO DOMINION, partie demanderesse, GAMAL EL DIN MOHGGOUB HASSAN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de GAMAL EL DIN MOHGGOUB HASSAN seront vendus par huisser le 31 janvier 2000 à 10:30, au 25, Brittany, #08, Mont-Royal, Cc. conformément audit bref. Lesdits biens consistent en 1 automobile Nissan Stanza 1987/4 portes/bleu, 1 imprimante Hewlett Packard beige & acc. Conditions: argent comptant ou chèque visé. Informations: MICHEL LANDRY, huissier du district de Montréal: ALBERTSON, LANDRY & ASSOCIÉS, huissiers, tél.: (514) 278-2414, fax: (514) 278-667, 7012 boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, PQ, H2S 3E2.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL Numéro: 500-12-250441-007 **COUR SUPERIEURE** Présent: greffier adjoint Juan Alberto Merlos Merlos partie demanderesse c. M. CHAN BUN PHANN partie défenderesse **ASSIGNATION** ORDRE est donné à M. CHAN BUN PHANN de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, Québec, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir. Une copie de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de M. Chan Bun Phann. Lieu: Montréal Date: 14 janvier 2000 MICHEL MARTIN

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE DES CREANCIERS Article 102(4) Dans l'affaire de la faillite de: MONAC'OH DATA INC., ayant son siège social et sa place d'affaires au 1137, 2<sup>e</sup> étage, rue Fleury Est à Montréal, débitrice. Avis est par les présentes donné que la faillite de MONAC'OH DATA INC. est survenue le 11 janvier 2000 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27 janvier 2000 à 9 h 30 de l'avant-midi au bureau du Surintendant des faillites situé au 5, Place Ville-Marie, 8<sup>e</sup> étage, Montréal, province de Québec. Daté à Anjou, ce 14<sup>ème</sup> jour de janvier 2000. Yves E. Morin, CA, CIP, Syndic 6610, boulevard Les Galeries d'Anjou Bureau 204 Anjou (Québec) H1M 2T4 Tél.: (514) 493-4704 Fax: (514) 493-0811

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE Dans l'affaire de la faillite de: 9058-5431 QUEBEC INC., société également constituée ayant son siège social et sa place d'affaires au 1800, Chemin du Per à Cheval à Ste-Julie, (Québec) J3E 1G2. Avis est donné que 9058-5431 QUEBEC INC. a fait cession de ses biens le 11<sup>ème</sup> jour de janvier 2000 et que la première assemblée des créanciers a eu lieu le 1<sup>er</sup> février 2000 à 9 h 30 de l'avant-midi, au bureau du Séquestre officiel, 5, Place Ville-Marie, 8<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec. Daté à Longueuil, Québec, ce 14 janvier 2000. JEAN FORTIN & ASSOCIÉS syndics 2360, Marie-Victorin, Bureau 200 Longueuil (Québec) J4G 1B5 Tél.: (450) 442-3260 Fax: (450) 442-3260

partie défenderesse **ASSIGNATION** ORDRE est donné à Meybel Liduvina Montiel de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir. Une copie de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de Meybel Liduvina Montiel. Lieu: Montréal Date: 13 janvier 2000 MICHEL MARTIN

CANADA PROVINCE DE QUEBEC District de Longueuil Numéro: 500-12-019240-988 **COUR SUPERIEURE** PRESENT ROSANNE SAINTILUS partie demanderesse c. DIEUMILFORT THOMSON partie défenderesse **ASSIGNATION** ORDRE est donné à Dieumilfort Thomson de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Longueuil, 1111, boul. Jacques-Cartier est, salle RC.31 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Dieumilfort Thomson. Lieu: Longueuil Date: 13 janvier 2000 MICHEL MARTIN

PRENEZ AVIS que SERVICE DE COURTAJE B.G. INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 14 janvier 2000 LAMBERT THERRIEN Procureurs de la compagnie

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie M.C.C. SECURITE LTEE demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, ce 14<sup>ème</sup> jour de janvier 2000. Lozeau Gonthier Masse Richard, avocats Procureurs de la compagnie

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-250407-008 **COUR SUPERIEURE** (Chambre de la famille) PRESENT: GREFFIER ADJOINT MARIE JOSE CASIMIR demanderesse c. PELY JOSEPH JEAN, défendeur **ASSIGNATION** ORDRE est donné à Pely Joseph Jean de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. UNE copie du bref de saisie avant jugement, avis au défendeur,

500-11-008705-986 41-194824 **AVIS AUX CREANCIERS DE LA DEMANDE DE LIBERATION DU FAILLI** Dans l'affaire de la faillite de: ANTONIO BRAMANTE AVIS est par les présentes donné que le tribunal a fixé le 2 février 2000 à 14 h 15, au Palais de Justice, 1, rue Notre-Dame Est, salle 16.10, Montréal, Québec, pour l'audition de la demande de libération du failli. HENRY SZTERN & ASSOCIÉS INC., C.A. Syndic Administrateur 50, Place Crémazie Ouest Bureau 210 Montréal (Québec) H2P 2P4 Tél.: (514) 382-0007 Téléc.: (514) 382-9526

est, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal «Le Devoir». Une copie de la présente déclaration en divorce et de l'avis de dénonciation des pièces a été remise au greffe à l'intention de Pely Joseph Jean. Lieu: Montréal Date: 13 janvier 2000 MICHEL MARTIN GREFFIER ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUEBEC District de Longueuil Numéro: 500-12-019240-988 **COUR SUPERIEURE** PRESENT ROSANNE SAINTILUS partie demanderesse c. DIEUMILFORT THOMSON partie défenderesse **ASSIGNATION** ORDRE est donné à Dieumilfort Thomson de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Longueuil, 1111, boul. Jacques-Cartier est, salle RC.31 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Dieumilfort Thomson. Lieu: Longueuil Date: 13 janvier 2000 MICHEL MARTIN

AVIS est, par les présentes, donné que la compagnie 9054-7936 Québec inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 31 décembre 1999. Le secrétaire, Guy Vallée

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-22-040346-994 **COUR DU QUEBEC** Présent: greffier adjoint Banque Laurentienne du Canada partie demanderesse c. Motos Thibault Maurice partie défenderesse Alain Tommy partie mis-en-cause **ASSIGNATION** ORDRE est donné à Alain Tommy de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. UNE copie du bref de saisie avant jugement, avis au défendeur,

**Cité de Dorval APPEL D'OFFRES** La Cité de Dorval requiert des soumissions pour la fourniture de biens et services suivants: **Achat de pierre concassée pour 2000 T.P. 2000-01** Les soumissions seront reçues jusqu'au **jeudi 3 février 2000 à 15 h** au 60, avenue Martin, Dorval (Québec) et seront ouvertes immédiatement après l'heure limite. La ville mentionnée ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Pour toute information concernant cet appel d'offres, incluant documents et conditions de soumission, appelez sans frais du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h, en spécifiant le numéro du dossier. 1-800-256-7774 Un service de l'U.M.O.

déclaration, affidavit, pièces P-1 et P-2 a été remise au greffe à l'intention de Alain Tommy. Lieu: Montréal Date: 17 janvier 2000 MICHEL MARTIN

AVIS de clôture d'inventaire pour la succession de Dr. Zoltan Ben Nyeste décédé le 4 novembre 1999 anciennement de la ville de Mont-Royal, peut être consulté au bureau de Me David Whitney, notaire, 605, rue Calcart, bureau 420, Montréal, Qc, H3B 1K9

AVIS est par les présentes donné que JARDINS CINQUANTE CINQUANTE LTEE, - FIFTY FIFTH GARDENS LTD., une corporation constituée par les Lettres Patent accordé le 30 août, 1971 en vertu de la Partie 1 de la Loi des Compagnies de Québec et ayant son siège social dans la Ville et District de Montréal, Province de Québec, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 17 janvier 2000. Les procureurs de la compagnie, McMASTER GERVAIS S.E.N.C.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie 9023-3313 QUEBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 17 janvier 2000. Les procureurs de la compagnie, McMASTER GERVAIS S.E.N.C.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie 9031-5987 QUEBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 17 janvier 2000. Les procureurs de la compagnie, McMASTER GERVAIS S.E.N.C.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie 9033-1703 QUEBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 17 janvier 2000. Les procureurs de la compagnie, McMASTER GERVAIS S.E.N.C.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie 9037-2301 QUEBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 17 janvier 2000. Les procureurs de la compagnie, McMASTER GERVAIS S.E.N.C.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie 9038-6376 QUEBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 17 janvier 2000. Les procureurs de la compagnie, McMASTER GERVAIS S.E.N.C.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie 9038-6392 QUEBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 17 janvier 2000. Les procureurs de la compagnie, McMASTER GERVAIS S.E.N.C.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie 9041-6504 QUEBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 17 janvier 2000. Les procureurs de la compagnie, McMASTER GERVAIS S.E.N.C.

dissoudre. Montréal, le 17 janvier 2000. Les procureurs de la compagnie, McMASTER GERVAIS S.E.N.C.

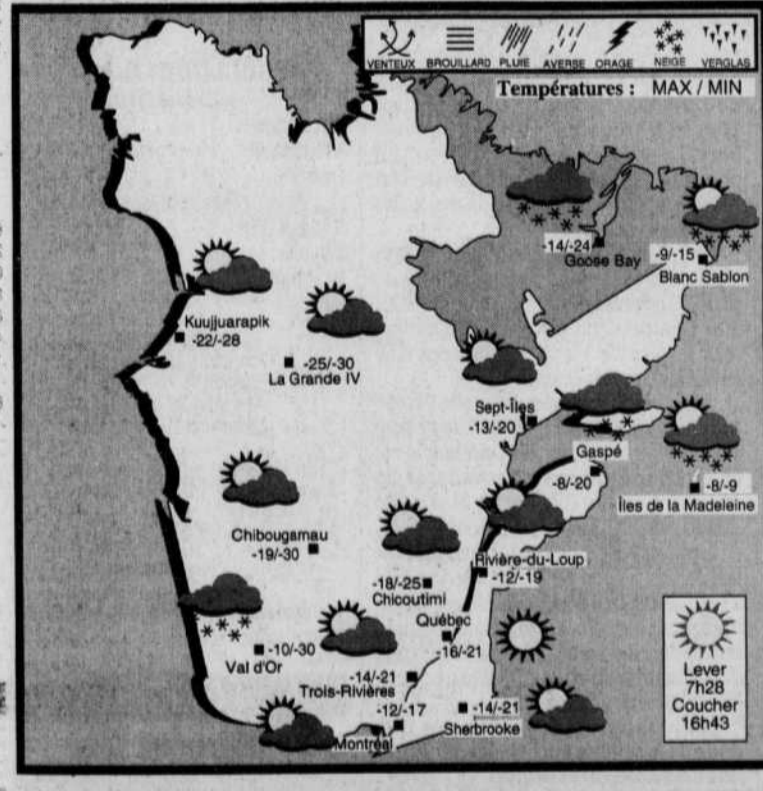
AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie 9041-6512 QUEBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 17 janvier 2000. Les procureurs de la compagnie, McMASTER GERVAIS S.E.N.C.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie 9041-6520 QUEBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 17 janvier 2000. Les procureurs de la compagnie, McMASTER GERVAIS S.E.N.C.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie Alimentation Claude Boucher Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 17 janvier 2000. Les procureurs de la compagnie, McMASTER GERVAIS S.E.N.C.

#### LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTREAL	Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu	Vend	Samedi
	max -12	min -17	max -12	-20/-14	-21/-14



QUÉBEC	Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu	Vend	Samedi
	max -16	min -21	max -17	-25/-18	-23/-17

OTTAWA	Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu	Vend	Samedi
	max -13	min -19	max -17	-26/-15	-26/-15

Météo-Conseil 1 900 565-4455  
Frais applicables  
La météo à la source

#### MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

- HORIZONTALLEMENT**
- S'élever sur l'eau sous l'effet de la vitesse, en parlant d'un bateau. — Textile.
  - Enzyme des amandes. — Recueil.
  - Évanouissement. — Technétium. — Sud.
  - Indéfectible. — Quatre.
  - Ville des États-Unis. — Hardiesse.
  - Fange. — Interceptor.
  - Radon. — Forme musicale composée d'épisodes juxtaposés traités en imitation.
  - Variété d'argile. — Mesure d'angle.
  - Chant. — Saver.
  - Oiseau. — Vampire des légendes orientales.
  - Mesure de volume. — Pierre d'aigle.
  - Période des chaleurs. — File.

- VERTICALEMENT**
- Mois. — Froment.
  - Trouble. — Un
- Solution d'hier**
- |    |   |   |   |   |   |   |   |   |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1  | A | L | E | S | C | O | P | E |
| 2  | I | S | I | E | R | O | P | E |
| 3  | M | O | N | T | A | N | T | E |
| 4  | B | O | T | E | S | T | A | N |
| 5  | P | A | R | O | L | E | S | A |
| 6  | S | H | A | B | I | L | L | E |
| 7  | L | E | U | R | E | S | A | N |
| 8  | T | R | P | R | O | G | I | M |
| 9  | T | O | B | A | N | A | P | I |
| 10 | C | O | L | L | E | R | E | N |
| 11 | C | O | L | L | E | R | E | N |
| 12 | D | O | C | E | C | O | R | E |

## LE DEVOIR

## LES SPORTS

État de la réserve collective de sang

La réserve de sang: 5 jours

Groupes sanguins en demande aujourd'hui

B -

A -

HÉMA-QUÉBEC Info-collecte: 832-0873

## EN BREF

## Le Canadien se prépare au «défi» des Islanders

(PC) — Le Canadien affrontera ce soir la dernière équipe au classement général de la LNH, une des trois seules classées derrière lui, les autres étant le Lightning de Tampa Bay et les Thrashers d'Atlanta, également dans l'Association Est. «Pour nous, toutes les équipes représentent un défi», a trouvé le moyen de blaguer Alain Vigneault, tout en rappelant que les Islanders sont venus à sept minutes de battre les Sénateurs. Ils menaient 3-1 quand Eric Cairns a fait un Scott Thornton de lui et écopé quatre minutes de punitions qui ont mené à deux buts des Sénateurs. Ceux-ci l'ont finalement emporté en prolongation. «Toutes les formations peuvent se battre entre elles», a noté Vigneault, en ajoutant l'exemple des Thrashers d'Atlanta, qui ont gaspillé une avance de 3-0 pour se contenter d'un match nul à Boston, eux aussi victimes de mauvaises punitions à la troisième période. «Et Luongo est un Québécois qui s'en vient jouer à Montréal...», a conclu l'entraîneur. Les Islanders ont battu le Canadien à leurs deux premiers affrontements, incluant un gain de 2-1 en prolongation au Centre Molson. Le Canadien a triomphé 4-2 à sa dernière visite à Uniondale. Il s'était frotté chaque fois à Félix Potvin.

## Records du monde pour les Australiens O'Neill et Thorpe

Sydney (AP-PC) — Les nageurs australiens Susie O'Neill et Ian Thorpe ont signé hier de nouveaux records du monde du 200 m papillon et du 200 m nage libre lors de la Coupe du monde en petit bassin disputée à Sydney. Morgan Knabe, d'Edmonton, et Joanne Malar, de Hamilton, ont mérité des médailles d'argent. O'Neill a réalisé un temps de 2min04,16s sur 200 m papillon, pour battre son précédent record de 2 min 04,43 s établi l'an dernier à Canberra. Thorpe, revêtu de sa combinaison en lycra, a nagé le 200 m libre en 1 min 42,54 s, améliorant ainsi son précédent record (1 min 43,28 s). Le Canada a enlevé quatre médailles pour finir la compétition avec neuf médailles.

## La NFL donne son accord à la vente des Jets

New York (AP) — Les propriétaires de la NFL ont donné unanimement leur accord à la vente des Jets de New York à Robert Wood Johnson IV, héritier de la compagnie de produits pharmaceutiques du même nom. L'offre d'achat de 635 millions US faite par Johnson a été préférée à celle du cablo-distributeur Charles Dolan. La priorité du nouveau propriétaire des Jets sera de trouver un successeur à l'entraîneur démissionnaire Bill Parcells. Celui-ci a quitté son poste le 3 janvier après trois saisons à la direction des Jets. Parcells a indiqué qu'il demeurera dans l'organisation. Bill Belichick, coordonnateur de la défense, devait lui succéder. Il a toutefois remis sa démission le lendemain de sa nomination à la tête des Jets, invoquant l'incertitude liée à la propriété de l'équipe.

## Maradona se dit rebelle et fier de l'être

La Havane (AFP) — «Je suis un rebelle et cela m'enchant», a déclaré l'ancien joueur vedette du football argentin, Diego Maradona, à son arrivée à son arrivée à Cuba où il subira une cure de désintoxication pour ses problèmes de drogue. «J'espère que mon cœur me permettra de faire une exhibition de football afin de remercier les Cubains», a ajouté l'ancienne vedette du football mondial, qui a voyagé accompagné de son épouse Claudia Villafane, de sa mère, Dona Tota, et de son gérant Guillermo Coppola. Apparue grossi, Maradona s'est ouvert lentement un passage au milieu des journalistes, qui le guettaient dans la salle d'attente de l'aéroport. Maradona n'a pas hésité à donner des coups de genoux pour écarter ceux qui le gênaient et a même arraché le cache d'une caméra. «Tu es un mauvais exemple pour la jeunesse qui a tant confiance en toi», a alors crié un touriste argentin qui se trouvait dans une salle proche. Agacé, Maradona a répondu: «Tu me fais pitié», avant de poursuivre son chemin d'un pas lent. Avec des difficultés évidentes d'élocution, il a ensuite balbutié qu'il allait «remercier personnellement» le président Fidel Castro pour son soutien en précisant que ce dernier s'était occupé de tous les détails de son séjour à Cuba.

## Boxe: les paris se font rares

Londres — La société anglaise de bookmakers William Hill n'a reçu que quatre paris en faveur d'une victoire du Britannique Julius Francis qui doit affronter l'ancien champion du monde des poids lourds, l'Américain Mike Tyson, le 29 janvier à Manchester. La victoire de Tyson atteint la cote de 1 contre 16, celle de Francis est à 7 contre 1 et un match nul atteint 50 contre 1. Un porte-parole de William Hill, entreprise basée à Leeds, a indiqué que des milliers de livres sterling avaient été placés sur une victoire de Tyson à la première reprise les obligeant à rehausser la cote de 6 contre 1 à 9 contre 2.

## La chasse au bonheur

Melbourne (AFP) — Un quotidien australien, le Melbourne Age, incite ses lecteurs, dans son édition d'hier, à appeler pour lui signaler les moindres faits et gestes du couple Andre Agassi - Steffi Graf. «Le chroniqueur est ému par la présence du couple royal du tennis et appelle tous les Melbourne à l'esprit civique à nous informer des mouvements de Steffi et Andre», écrit le journal. «Nous aimerions entendre nos lecteurs au regard acéré nous dire où ils les ont repérés, par exemple dans un centre commercial, une boutique ou à la plage. Nous portons un intérêt particulier pour leur déplacement dans une réception, une église ou un bureau d'état civil», précise le quotidien. Les rumeurs sur un mariage secret du couple vont en effet bon train en Australie.

## Aux urinoirs, cyclistes!

Roma (AFP) — La commission antidopage du Comité olympique italien (CONI), instance suprême du sport italien, a convoqué samedi plusieurs cyclistes, dont Gianni Faresin, Gianluca Bartolami, Alessandro Bertolini et Ivan Gotti, à-ton appris hier auprès du CONI. Le parquet de Bologne, qui mène une enquête sur le dopage, a transmis à la mi-décembre au CONI une liste de coureurs qui ont présenté lors d'analyses des taux d'hématocrite supérieurs aux normes. Selon les enquêteurs, le dépassement d'hématocrite (taux mesurant la quantité de globules rouges dans le sang) est lié à une prise d'érythropoïétine (EPO). En l'absence de loi antidopage en Italie, des sportifs ayant été contrôlés positifs ne peuvent être considérés par la justice que comme des victimes à qui ont été administrées des substances. Le CONI peut en revanche les renvoyer devant la commission de discipline de leur fédération sportive qui peut les sanctionner.

## Réactions à l'annonce de John Manley

## Une planche de salut... temporaire

GUY ROBILLARD  
PRESSE CANADIENNE

Encouragé par l'offre d'Ottawa d'aider financièrement les équipes de la Ligue nationale, le président du Canadien a insisté hier sur l'aspect temporaire de cette aide jusqu'à la renégociation de la prochaine convention collective, qui annonce déjà toute une bagarre. Et il a prévenu qu'aucune nouvelle entrée d'argent ne fera hausser la masse salariale.

Avouant qu'aider des entreprises qui font vivre des athlètes millionnaires «explique très difficilement» et que «c'est sûr que le gouvernement doit penser à des gens qui en ont plus besoin que nous», Pierre Boivin a affirmé que les équipes canadiennes étaient néanmoins menacées (le Canadien paie à lui seul près de trois fois plus de taxes que les 22 équipes américaines, a-t-il rappelé) et qu'il faut considérer cette aide dans un contexte économique général qui veut que les gouvernements aident les industries en péril afin de protéger des emplois directs et indirects.

«Et c'est pour une période temporaire», a-t-il poursuivi. «C'est vrai qu'on s'est placé dans une situation très difficile, mais nous sommes déterminés à régler le problème lors de la prochaine négociation et je peux vous assurer qu'il y a une solidarité inébranlable au niveau des propriétaires.»

Dans le cas du Canadien, a dit clairement Boivin, toute nouvelle entrée d'argent va d'abord servir à éponger les pertes, comme doivent le faire toutes les bonnes administrations. «En aucune façon, nous n'allons augmenter notre masse salariale», a clairement fait savoir le président de l'équipe.

Si la situation est devenue hors de contrôle,

le, a-t-il admis, c'est vrai que c'est de la faute aux propriétaires mais, au Canada, il y a aussi des facteurs incontrôlables comme le taux de change et le niveau de taxation.

Entre-temps, le Canadien, s'il veut profiter de la générosité d'Ottawa, devra d'abord convaincre Québec et Montréal de faire leur part. Boivin s'est montré optimiste hier, affirmant que les deux paliers de gouvernement avaient montré une ouverture et étaient prêts à discuter. Il avait d'ailleurs parlé au maire Pierre Bourque en matinée.

Il n'y a pas que des considérations écono-

miques attachées à la survie des équipes canadiennes, a encore déclaré Boivin en parlant d'un «impact social et culturel».

«Ces équipes ont un impact très important sur le sport amateur et notamment le hockey mineur», a-t-il dit en donnant l'exemple négatif du départ des Nordiques de Québec.

Il a aussi parlé des retombées pour le prestige d'une ville comme Montréal, une ville qui lui semble en train de renaître économiquement: «La technologie, c'est bien beau», a-t-il dit, «mais le Canadien, ça vaut aussi quelque chose.»

## Les Sénateurs restent à Ottawa pour longtemps

ALEXANDRE SIROIS  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le propriétaire des Sénateurs d'Ottawa, Roderick Bryden, a indiqué hier que l'aide financière du gouvernement fédéral lui permettrait d'affirmer que son équipe demeurera à Ottawa «pour très longtemps».

Quelques heures après l'annonce de l'octroi éventuel des millions d'Ottawa, M. Bryden a déclaré qu'il était confiant d'en arriver à un accord conjoint avec les gouvernements fédéral et provincial ainsi qu'avec la ville de Kanata et la Ligue nationale de hockey.

La conclusion d'une telle entente «se traduirait par une amélioration de la situation financière des Sénateurs d'une valeur d'environ 10 à 12 millions, ce qui est nécessaire pour avoir une franchise viable et concurrentielle en permanence, ici, à Ottawa», a dit M. Bryden lors d'une conférence de presse, au Centre Corel.

«Il ne fait pas de doute que je viens de retirer

l'affiche à vendre», a ajouté le propriétaire, visiblement ravi de la décision fédérale de négocier avec les équipes sur une base individuelle. Le propriétaire des Sénateurs a évalué entre 2,5 et 3,5 millions la somme que le gouvernement fédéral devrait offrir à son équipe. Une somme qui ne devra pas représenter plus du quart du montant total investi par les divers paliers gouvernementaux et par la LNH.

L'aide arrive à point nommé, a estimé M. Bryden, puisque les pourparlers au sujet de la vente de l'équipe allaient bon train. «Nous serions partis l'an prochain», a-t-il dit.

Par ailleurs, M. Bryden désirait répliquer à ceux qui déplorent l'injection de fonds publics dans le hockey professionnel. «En dépit des surplus enregistrés par de nombreux gouvernements grâce aux impôts, il y a plusieurs priorités qui peuvent être plus importantes que le hockey: diminuer les impôts, agir pour éliminer la pauvreté chez les jeunes, investir dans le système de santé, loger les sans-abri et ainsi de suite», a-t-il dit.

## Internationaux d'Australie



Serena Williams: «Je n'avais aucun contrôle sur mes coups.»

TOM SZLUKOVENYI REUTERS

## Une victoire du bout de la raquette

Serena Williams a commis 55 fautes directes

ASSOCIATED PRESS  
ET PRESSE CANADIENNE

Melbourne — Semblant perdue sur le terrain et fatiguée, l'Américaine Serena Williams a dû puiser dans toutes ses ressources avant de vaincre péniblement l'Australienne Amanda Grahame en trois sets de 6-4, 4-6 et 6-4 lors du premier tour des Internationaux de tennis d'Australie.

La jeune Grahame, classée 261<sup>e</sup> au monde, qui participe à son premier tournoi du Grand Chelem, est venue bien près de causer une surprise. Mais Williams (3<sup>e</sup> tête de série) a trouvé l'énergie nécessaire pour renverser la vapeur et défaire sa jeune adversaire.

Williams a remporté son service sans donner de point à Grahame pour porter la marque à 5-4 au dernier set. Elle a ensuite brisé le service de l'Australienne pour assurer sa qualification au tour suivant.

L'Américaine, qui n'avait pas disputé de match depuis trois mois, a éprouvé des maux de dos. Le match a duré deux heures sous un chaleur intense et la pluie est venue interrompre le duel lors du deuxième set.

«Je ne me vois pas perdre un match tant et aussi longtemps que le dernier point n'a pas été disputé. Alors, quand j'ai serré sa main, je pensais: je ne peux pas la croire», a déclaré Williams. Elle a bien joué et elle a cru qu'elle allait l'emporter lorsque nous étions à 4-4.

«Mais je n'abandonne jamais. C'est inné. C'est une qualité qu'on ne peut acheter et je suis heureuse de l'avoir en moi.»

Williams a commis 55 fautes directes.

«Je n'avais aucun contrôle sur mes coups, a-t-elle reconnu. Je ne veux pas expliquer ma contre-performance par mon absence de trois mois. Cela serait me donner une excuse. Il n'y a aucune raison qui peut expliquer la façon dont j'ai joué.»

Dans les autres matches, hier, la favorite du tournoi, la Suisse Martina Hingis, a remporté son premier match en s'imposant facilement par 6-1, 6-2 contre la Croate Mirjana Lucic.

L'Autrichienne Barbara Schett (6<sup>e</sup>), la Russe Elena Likhovtseva (16<sup>e</sup>), les Espagnoles Conchita Martinez (10<sup>e</sup>) et Arantxa Sanchez-Vicario (13<sup>e</sup>) ainsi que la Française Sandrine Testud (12<sup>e</sup>) sont également passées au tour suivant.

Du côté des Canadiennes, Jana Nejedly, de Toronto, a défait la Slovaque Katarina Srebotnik par 6-4, 1-6, 6-4 tandis que Maureen Drake, de Toronto, mordait la poussière par 6-4, 6-2 contre l'Espagnole Magui Serna.

Chez les hommes, le Croate Goran Ivanisevic a éliminé le Français Cédric Pioline (13<sup>e</sup>) au cours d'un match marathon qui a nécessité cinq manches, 6-4, 2-6, 7-5, 1-6, 9-7.

«C'est aussi rapide qu'à Wimbledon. C'est parfait pour moi», a déclaré Ivanisevic.

Le champion sortant, le Russe Yevgeny Kafelnikov (2<sup>e</sup>) a disposé de l'Allemand Jens Knippschild par 6-7 (4), 6-4, 6-1, 6-2 malgré qu'il se soit étiré l'aïne au deuxième set.

Notons aussi les victoires de l'Équatorien Nicolas Lapentti (7<sup>e</sup>), de l'Allemand Tommy Haas (10<sup>e</sup>) et du Suédois Magnus Norman (12<sup>e</sup>).

L'Espagnol Albert Costa (15<sup>e</sup>) a été surpris par le Belge Christophe Rochus. Le Brésilien Gustavo Kuerten (5<sup>e</sup>) a subi le même sort contre l'Espagnol Albert Portas.

## BASEBALL

## Hermanson signe pour trois ans

BILL BEACON  
PRESSE CANADIENNE

Le lanceur Dustin Hermanson a tellement confiance dans le nouveau groupe de propriétaires des Expos qu'il a conclu hier une entente de plusieurs saisons avec la formation montréalaise.

Las du personnel de lanceurs des Expos a évité l'arbitrage, paraphant une entente de trois ans. L'équipe décline l'option d'une quatrième saison.

Les détails du contrat n'ont pas été dévoilés. «Je suis convaincu que nous avons quelqu'un de sérieux qui veut créer un esprit de famille dans l'équipe», a commenté Hermanson en faisant allusion à Jeffrey Loria, ce marchand d'art newyorkais qui est devenu actionnaire majoritaire de l'équipe il y a quelques semaines. «Cela a facilité ma décision. J'étais heureux de voir quelqu'un apporter des changements et améliorer l'équipe.»

La saison dernière, Hermanson a dominé les Expos aux chapitres des départs (34), des manches lancées (216,1) et des retraits (145).

## Loria embauche

Depuis que Loria s'est porté acquéreur des Expos, l'équipe a embauché le releveur Graeme Lloyd, des Blue Jays de Toronto, ainsi que le lanceur partant Hideki Irabu, des Yankees de New York. Le releveur Anthony Telford, qui pouvait également se prévaloir de l'arbitrage, a signé un contrat de deux ans la semaine dernière.

Le joueur de champ intérieur Wilton Guerrero est le seul autre Expo ayant droit à l'arbitrage. Le directeur général Jim Beattie croit pouvoir s'entendre avec le frère de Vladimir Guerrero d'ici le camp d'entraînement.

«Cela confirme notre promesse d'améliorer l'équipe et notre volonté de garder nos joueurs en ayant des ententes avec les joueurs autonomes et en réalisant des transactions», a dit Loria. Il y aura d'autres acquisitions, a-t-il ajouté.

Loria a promis de porter la masse salariale des Expos de 17,5 millions US à 27 millions cette saison. L'enveloppe budgétaire de l'équipe va augmenter chaque année jusqu'à ce que les Expos déménagent dans leur nouveau domicile du centre-ville en 2002.

Loria pourrait même délier les cordons de la bourse encore davantage «si cela peut améliorer l'équipe».

Les Expos ont toujours hésité à offrir des ententes portant sur plusieurs saisons, la perspective de la vente de l'équipe puis de son déménagement agissant comme frein. Mais aujourd'hui, les Expos comptent huit joueurs ayant des ententes de plus d'une saison.

Lloyd, Irabu, Telford, Vladimir Guerrero, le releveur Ugueth Urbina, le voltigeur Rondell White et le receveur Chris Widger ont tous signé des contrats de plusieurs saisons.

«Il y a deux autres joueurs que nous souhaitons mettre sous contrat», a dit Beattie. Celui-ci veut toutefois s'occuper des cas d'arbitrage avant d'entamer des négociations avec de jeunes joueurs d'avenir. «Il y a des jeunes que nous voulons voir de plus près.»

«Je ne veux pas les nommer aujourd'hui. Mais je crois que l'ambiance sera bonne au camp d'entraînement.»

## HOCKEY

## ASSOCIATION DE L'EST

	Section Nord-Est				
	G	P	N	NR	Bp Bc Pts
Toronto	27	16	4	3	140117 61
Ottawa	24	15	6	2	125111 56
Buffalo	18	21	6	1	119122 43
Boston	14	19	13	2	116123 43
Montréal	14	24	6	1	96 114 35

	Section Atlantique				
	G	P	N	NR	Bp Bc Pts
New Jersey	28	13	5	3	146114 64
Philadelphie	25	14	6	1	136104 57
Pittsburgh	18	22	3	5	137129 44
NY Rangers	16	20	7	3	114122 42
NY Islanders	10	28	6	1	96 146 27

	Section Sud-Est				
	G	P	N	NR	Bp Bc Pts
Florida	27	14	3	3	143105 60
Washington	19	17	7	1	114113 46
Caroline	17	20	8	0	113125 42
Tampa Bay	11	26	6	4	120158 32
Atlanta	11	28	5	3	99 160 30

## ASSOCIATION DE L'OUEST

	Section Centrale				
	G	P	N	NR	Bp Bc Pts
Detroit	27	13	5	1	158115 60
St. Louis	27	12	6	0	137 96 60
Nashville	16	24	5	3	119135 40
Chicago	16	24	6	2	133144 40

	Section Nord-Ouest				
	G	P	N	NR	Bp Bc Pts
Colorado	24	17	5	1	132116 54
Calgary	20	19	5	1	102121 46
Edmonton	14	19	12	6	115121 46
Vancouver	14	22	8	5	114133 41

	Section Pacifique				
	G	P	N	NR	Bp Bc Pts
Phoenix	24	16	5	0	138120 53
Dallas	23	17	5	2	107101 53
San Jose	21	22	5	4	133125 51
Los Angeles	18	18	7	3	130125 46
Anaheim	19	22	5	1	109120 44

## Lundi

Ottawa 4 N.Y. Islanders 3 (P)
Washington 6 Tampa Bay 3
Atlanta 3 Boston 3
Florida 3 Philadelphie 1
Colorado 2 Phoenix 0
New Jersey 5 Caroline 2
Chicago 5 San Jose 4 (P)
Toronto 5 Vancouver 4 (P)
Buffalo 5 Anaheim 0

## Hier

Caroline à N.Y. Rangers
Phoenix à Nashville
Detroit à Calgary
Buffalo à Los Angeles

## Aujourd'hui

N.Y. Islanders à Montréal, 19h30
Chicago au New Jersey, 19h30
St. Louis à Pittsburgh, 19h30
Boston à Atlanta, 19h30
Washington en Florida, 19h30
San Jose au Colorado, 21h
Calgary à Edmonton, 21h
Detroit à Vancouver, 22h
Dallas à Anaheim, 22h30

## Demain

N.Y. Rangers en Caroline, 19h
Ottawa à Philadelphie, 19h30
Boston à Tampa Bay, 19h30
Buffalo à Phoenix, 21h
Dallas à Los Angeles, 22h

## SOCCER INTÉRIEUR

## ASSOCIATION AMÉRICAINNE

	Section Est			
	V	D	Moy.	Diff.
Baltimore	13	8	.619	—
Philadelphie	10	10	.500	2 1/2
Harrisburg	7	12	.368	5

	Section Centrale			
	V	D	Moy.	Diff.
Montréal	12	8	.600	—
Cleveland	10	11	.476	2 1/2
Buffalo	9	10	.474	2 1/2

## ASSOCIATION NATIONALE

	Section Nord			
	V	D	Moy.	Diff.
Edmonton	11	5	.688	—
Milwaukee	13	7	.650	—
Detroit	9	12	.429	4 1/2

	Section Midwest			
	V	D	Moy.	Diff.
Kansas City	9	7	.563	—
Wichita	8	13	.381	3 1/2
St. Louis	6	14	.300	5

## Dimanche

Harrisburg 15 Milwaukee 13
Buffalo 15 Philadelphie 7
Montréal 22 Baltimore 20
Cleveland 20 St. Louis 11

## Lundi

Detroit 9 Wichita 3
---------------------

## Hier

Harrisburg à Baltimore
------------------------

## Aujourd'hui

Kansas City à Detroit
Edmonton c. Montréal (à Saskatoon)

## FOOTBALL

## DEUXIÈME TOUR

• CULTURE •

THÉÂTRE

Coûte que coûte...

Deux millions pour Pointe-à-Callière

LE DEVOIR

Québec a annoncé hier une aide financière de deux millions au Musée de la Pointe-à-Callière pour l'aider à aménager une salle multifonctionnelle et refaire l'animation multimédia accompagnant les visites de ses vestiges architecturaux.

Cette subvention est versée dans le cadre d'une entente intervenue en avril 1999 entre le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal, propriétaire du musée.

Techniquement, la subvention est versée à la Fondation du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal. La fondation, mise sur pied en 1994, soutient financièrement l'établissement dans sa mission de préservation et de diffusion.

L'argent servira à aménager une salle multifonctionnelle et à complètement refaire ses équipements multimédias et leur contenu pédagogique. Les vieux appareils de projection, installés à l'inauguration du musée en 1992, ont déjà fonctionné pendant plus de 30 000 heures au profit d'environ 1,6 million de visiteurs. Ils seraient devenus à ce point obsolètes qu'il serait maintenant très difficile de les réparer.

L'équipe de création du musée va profiter du changement d'équipement et de bande de projection pour intégrer dans les contenus les résultats des diverses recherches historiques et archéologiques entreprises au cours de la dernière décennie.

Par ailleurs, Pointe-à-Callière réclame des fonds pour entretenir ses vestiges archéologiques. Le sous-sol du musée expose des fondations d'immeubles des siècles passés, la première canalisation de la ville et une partie d'un cimetière.

La nappe phréatique peu profonde pose de sérieux problèmes de conservation aux muséologues et aux ingénieurs. Le sel fait éclater les joints du sol et l'environnement humide nécessite des travaux d'entretien et de protection permanents. En avril dernier, la directrice de l'établissement évaluait à au moins 4,5 millions le coût de l'ensemble des travaux à entreprendre au sous-sol et dans la salle consacrée au multimédia.

JACYNTHÉ, DE LAVAL

Pièce de René Gingras. Mise en scène: Yves Desgagnés, assisté de Claude Lemelin. Scénographie: Martin Ferland, assisté de Martin Rodrigue et Geneviève Lefebvre. Éclairages: Claude Accolas. Costumes: Judy Jonker. Environnement sonore: Claude Lemelin. Avec Maude Guérin (Jacynthe), Patrice Coquereau (Jean-Nil) et Didier Lucien (Zacharie). Une création du Théâtre d'Aujourd'hui présentée en coproduction avec le Théâtre français du Centre national des arts d'Ottawa du 12 janvier au 5 février 2000 à Montréal et du 9 au 12 février 2000 à Ottawa.

SOLANGE LÈVESQUE

Dans sa sixième pièce, René Gingras donne maintenant la parole à une travailleuse sociale avide d'être entendue, coûte que coûte. Cette jeune femme désire sortir de l'anonymat et devenir quelqu'un d'autre que Jacynthe Lelièvre, de Laval. Elle surgit donc dans un studio de télé vêtue d'un gilet bourré d'explosifs en compagnie de Zacharie, un délinquant qui est son ex-patient, et se met à parler. Jusqu'à ce que son mari vienne la chercher.

Le rideau se lève lentement sur le décor qui représente un vaste studio aux murs sombres, surplombé de passerelles grillagées. Un temps. Une petite scène en forme d'étoile occupe le centre, celle de *La Bonne Étoile*, justement, un jeu télévisé qui vient de se terminer, quand Jacynthe, masquée, prend d'assaut l'équipe de techniciens (côté salle) tandis que Zacharie, grimé là-haut et armé d'une mitraillette, tient la salle dans sa mire. Pendant deux heures, Jacynthe va donc s'adresser à l'équipe (à la salle). À la fin, son mari Jean-Nil, troublant de candeur, viendra la chercher.

Gingras nous propose là un objet dramatique extrêmement difficile à cerner. L'histoire, d'abord, demeure confuse. Zacharie est-il un otage (tel que l'écrit René Richard Cyr dans le programme) ou un comparse de Jacynthe? Le personnage central soulève également plusieurs interrogations. Jacynthe en a soi-disant assez d'être identifiée à une banlieue-symbole du conformisme. Elle nous convaincrait davantage si l'on apprenait d'où lui vient ce malaise d'habiter une banlieue



Maude Guérin.

GILLES DUCHESNEAU

conformiste et comment elle l'éprouve. Mais on n'entre jamais vraiment au cœur de ce qui motive sa révolte et son embarquée. Elle s'exprime sur un ton parodique, faisant alterner style livresque, jargon professionnel et langue populaire. Ce procédé, trop utilisé partout, s'est usé. On ignore si Jacynthe l'emploie par cynisme ou par désir de susciter une plus grande attention; il est malaisé d'interpréter vraiment le sens de son discours.

Son action fracassante était-elle sérieuse (menée avec de vrais explosifs) ou n'était-elle que la mise en scène d'un témoignage réalisé pour gagner un concours auquel elle fait allusion? L'effet minime que produisent les prétendus explosifs fixés à son gilet lorsqu'il le déclenche l'amorce est-il la conséquence d'une méconnaissance du mode d'emploi ou l'aveu d'un chantage? On pourrait penser la pièce comme un rêve fait par Jacynthe. Cela serait tout à fait plausible puisque la dernière

scène fait apparaître une galaxie derrière deux grandes portes s'ouvrant au fond du studio, vers laquelle Jacynthe et son mari s'en vont (mais l'écriture ne nous oriente pas dans ce sens). Peut-être l'auteur souhaite-t-il plonger le spectateur dans la perplexité? On composerait sans doute plus aisément avec les incertitudes si le personnage central nous rejoignait avec authenticité; or il demeure assez artificiel. Peut-être, simplement, que le texte n'a pas suffisamment pour atteindre sa limpidité.

Maude Guérin joue avec chien et fragilité; dommage que le rôle ne lui offre pas une matière plus substantielle. Didier Lucien (Zacharie) livre son monologue avec vérité. Patrice Coquereau fait du mari un personnage intrigant. Yves Desgagnés, metteur en scène plein de ressources, ménage au tout début l'un des plus beaux silences jamais entendus au théâtre — où les silences, d'habitude, font peur.

LIVRES

Écrire et parler livre

Caroline Montpetit  
Le Devoir

Une nouvelle revue littéraire s'apprête à voir le jour au Québec. Le premier numéro de *L'Inconvénient* devrait être disponible en librairie et en kiosque à compter du mois de mars.

C'est un groupe de lettres, professeurs ou étudiants de littérature, qui ont pris cette initiative, constatant des besoins pour une revue littéraire de type essayiste. La revue se voudra donc un regard sur le monde à travers la littérature. Elle se dédiera autant à la création qu'à l'analyse.

«On veut analyser autant la littérature que ce qui est devant, à travers un point de vue non pas élitiste mais de la littérature», dit Anne-Marie Fortier, qui fait partie du comité de rédaction de la revue. Mme Fortier, qui vient de signer un ouvrage portant sur René Char et la métaphore Rimbaud, y côtoiera Alain Roy, qui a publié deux recueils de nouvelles, *Le Grand Respir* et *Quoi mettre dans sa valise*, Yannick Roy et Isabelle Dunaï, qui a aussi publié un ouvrage sur Flaubert et sur les récits de voyage en Orient au XIX<sup>e</sup> siècle.

Le regard littéraire de la revue permettra donc d'entrevoir «les codes moraux et sociaux», ajoute Mme Fortier, citant à ce sujet l'écrivain Milan Kundera, qui parle de «l'espace de la littérature, où le jugement moral est suspendu». Le magazine ne sera pas d'emblée contestataire, même s'il veut «prendre position» et mener plus loin que la question qu'on pose, dit Mme Fortier.

Déjà en marche, le premier numéro, qui comptera quelque 120 pages, aura notamment un extrait de roman d'Yvon Rivard, un texte de François Ricard, des poèmes de Robert Melançon et une nouvelle de Nadine Bismuth. Les textes littéraires côtoieront donc les analyses.

«On cherche à déplacer les questions en le faisant aussi de façon humoristique. On aime bien tourner les choses à l'envers et les proposer de façon plutôt surprenante ou ironique», ajoute Mme Fortier. Si le contenu de la revue sera pour l'essentiel québécois, on prévoit aussi des collaborations avec l'étranger. Une traduction d'une parodie de la pièce *Don Quichotte*, intitulée *Female Quichotte*, écrite en anglais au XVII<sup>e</sup> siècle, est

notamment prévue. Les initiateurs de la revue, qui paraîtra en 500 exemplaires, environ trois fois par année, bénéficient présentement d'une subvention du volet relève des programmes du Conseil des arts du Canada. Pour s'abonner à *L'Inconvénient*, on peut écrire à la Case postale 284, succursale Rosemont, Montréal, H1X 3B8.

Le prix off-Académie

La cinquantaine d'écrivains qui fréquente le restaurant L'Académie, rue Saint-Denis, lors des rencontres littéraires informelles du mardi soir, a décerné à Maxime Roussy le «prix de L'Académie» pour son premier roman, *Du sang sur la chair d'une pomme*. Ce premier roman de l'écrivain de 23 ans raconte d'une façon «tragique drôle tendre, impitoyable et émouvante» les appels à l'aide d'une adolescente de 15 ans qui annonce son intention de se suicider, dans l'indifférence générale.

«Sa mère lui dit: "Commence par mettre les pieds en dehors du secondaire, après on en reparlera" et son directeur lui fait recopier mille fois: "Mon suicide ne concerne pas les autres"», écrivent les membres du jury. 50 œuvres, parues au cours de la saison littéraire qui va de septembre à juin, ont été lues par le jury, composé des écrivains Danielle Roger, Louis Gauthier, Hélène Rioux, Stéphane Despatie et José Acquelin.

Depuis deux ans déjà, des écrivains se retrouvent tous les mardis dans ce restaurant qui porte à propos le nom de L'Académie pour discuter littérature, ébaucher des ouvrages sur un thème commun, partager des lectures, répondre par exemple au questionnaire de Proust et rompre l'isolement de la page blanche.

La bourse de 2000 \$ qui accompagne le prix est remise par le propriétaire du restaurant L'Académie, qui désire rester anonyme. «C'était une idée romantique» que celle de donner la chance aux écrivains de se rencontrer, dit Danielle Roger, initiatrice de ces soirées informelles. Une idée inspirée notamment des cafés littéraires français. «Autrement, les écrivains comptent sur le hasard pour se rencontrer», dit-elle. Les rencontres débutent à 18h et on dit que ce sont les poètes qui fêtent le plus tard en étirant la veillée en d'autres lieux.

LES RÈGLES DU JEU CE SOIR 20 H

ANNE-MARIE DUSSAULT

Retour en Lettonie  
Recyclage : Aux poubelles les verts !  
Cornelio Sommaruga : Croix Rouge, guerre et paix

Télé-Québec  
www.telequebec.qc.ca

• À LA TÉLÉVISION •

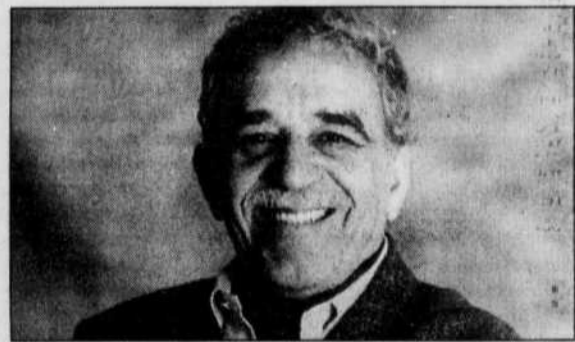
CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Les Nouvelles	Mr. Bean	Maman chérie	Caserne 24	Cinéma / PENDANT TON SOMMEIL (5) avec Sandra Bullock, Bill Pullman	Nouvelles / Sport	Cinéma / MAMAN ET ÈVE Documentaire (22:45)						
TVA	Le TVA	Piment fort	Poule aux oeufs d'or	Cinéma / MON FANTÔME D'AMOUR (4) avec Patrick Swayze, Demi Moore									
TO	Macaroni tout garni	Improvisissimo	Les Choix de Sophie	Cent Titres	Les Règles du jeu	Les Franc-tireurs	La Face cachée...	Toute une vie / Gabriel Garcia Marquez	Les Choix de Sophie	Le Présent du passé			
TQS	Le Journal (17:00)	Flash	2000 ans de bogues	Hockey / Islanders - Canadiens				Le Grand Journal	La fin du monde...	110%	Aphrodisia	Flash	
RDI	Euronews	Capital...	Le Monde ce soir	Au nom de l'amour	Le Journal	Maison neuve à l'écoute	Le Canada	Le Canada	Le Canada	Le Canada	Téléjournal		
TV5	Chiffres...	Panorama	FR2	Des racines et des ailes	Un miroir sur la scène	Jrnl belge	Jrnl suisse	Soir 3	Jrnl TV5				
D	Contact Animal	Objectif Science	La Grande Aventure du ski	Biographies	Kojak								
VIE	Sortie gale	Copines...	Feu sacré	Santé...	Diagnostic	Dos Ado / Les Passions	L'Hôpital...	Copines...	Allô docteur	Miniséries			
MP	Clip			Will Smith	Clip	Hollywood P.Q.	Clip						
MX	Immortels / M. Rivard	Ed Sullivan	Pop up...	Musico. / Beach Boys	Immortels / M. Rivard	Génération 80	Musico. / Beach Boys	Pop up					
CF	Zone...	Clueless											
TTF	Ned, Triton	Redwall	Fifi...	Bébés	Angela...	Ciéó...	Simpson	Ned, Triton	Duckman	South Park	Simpson	Bébés	Ciéó &...
RDS	... (17:50)	Sports 30	Hors-jeu	Golf / Longue Distance	Voile / La Coupe America	Sports 30 Mag	Sports 30	Qc Courses	Quilles				
TFO	Enfants...	Voit	Panorama	Ó Zone	Retraité	Cinéma / LA RIVIÈRE... (4)	Déclit!...	Panorama	Voit				
CBC	Newswatch	Road...	Cosby	the fifth estate	Da Vinci's Inquest	The National / CBC News	National...	News	Cinéma				
CTV (Mont.)	Pulse	Access H.	Cosby	Two Guys...	Norm	Now and Again	Amazon	CTV News	Pulse	Family Law			
GBL	News	Nat. News	Addams...	E.T.	Beverly Hills 90210	Get Real	Chicago Hope	Outer Limits	...Family				
TV0	...Bus	...Kids	Antiques Roadshow	Studio 2	An Englishman Abroad	Human Edge / Video Fool for Love	Studio 2						
ABC	News	ABC News	Judge Judy	Frasier	Two Guys...	Norm	Drew Carey / Spin City	20/20 Wednesday	News	... (23:35)	Politi. (0:06)		
CBS	News		CBS News	E.T.	City of Angels	Cinéma / MURDER IN THE MIRROR							
NBC	News	NBC News	Jeopardy	Wheel...	Twenty One	The West Wing	Law & Order						
FOX	Caroline...	Home...	Drew Carey	3rd Rock	Beverly Hills 90210	Get Real	Dawson's Creek	Drew Carey	Star Trek: Voyager				
PBS (Burl.)	Newshour	Nigh. Bus.	Nigh. Bus.	Points...	Call the Governor	Great Performances / Central Park	Mark Russell 25th...	Call the...					
PBS (Plat.)	BBC News	Nigh. Bus.	Newshour	Mark Russell 25th...	Louis Rukeysen's...	Frontline / Springfield	BBC News	Charlie Rose					
CTV (Corn.)	News	Wheel...	Jeopardy	Two Guys...	Norm	Drew Carey / Norm	Law & Order	CTV News	News	Open (0:05)			
A&E	L.A. Law	Law & Order	Biography / J. Susann	A&E's Live by Request	Starring the Eurythmics	Law & Order	Biography						
BRAVO	Cafe Campus Blues	Videos	In Workshop	Cinéma / THE HORSE TRADER'S... (6)	Trial and Retribution	NYPD Blue	Homicide						
DISCOVERY	How'd they do that?	@discovery.ca	Wild Discovery / Vipers	Wings	HMS Splendid	@discovery.ca	Wild...						
HISTORY	It Seems...	The Way...	Mansion ...Seeds	It Seems...	Royal...	The Canadians	Canada	Tour of Duty	Canadians				
NEWSWORLD	BBC News	Bus. News	Newsworld Reports	Pamela...	Counter.	The National	Antiques Roadshow	Newsworld Reports	National				
SHOWCASE	Madison	Red Dwarf	Counterstrike	John Woo's Once a Thief	Due South	Cinéma / CHINA MOON (5)	avec E. Harris, M. Stowe	... (0:08)					
LEARNING	Bob Vila's Home again	Trauma / Life in the ER	Extreme Machines	Mummies: Frozen inTime	Curse of Tutankhamun	Extreme Machines	Mummies						
LIFE	...Pets	Good Dog	Images	...Days	Dogs...	Horse...	Extra	Things...	Fame...	...Dinner?	Dogs with Jobs	EXTRA	
TSN	Record	Sportsdesk	...Hockey	Hockey / Islanders - Canadiens									
SPORTSNET	Sports	Rewind	Billards / World Professional Pool Championships	Goin' Deep	Sports	Hockey / Match des étoiles de la WHL							
YTV	Addam's	Weird-Oh's	Shadow...	Beast...	Farscape	Gamerz	Boy...	Student...	Goose.	Addams...	Beasties	Served?	
CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon



TOUTE UNE VIE

GABRIEL GARCÍA MÁRQUEZ

Pour les fans du grand écrivain colombien, cet excellent documentaire français nous le présente en entrevue. Télé-Québec, 22h

LA GRANDE AVENTURE DU SKI

Portrait d'une légende du ski de fond, Jack Rabbit. Canal D, 20h

BIOGRAPHIES - MADAME ADA

Je ne connais pas du tout la madame en question mais elle aurait dirigé les maisons closes de Halifax (ville portuaire où ça pouvait chauffer fort) et serait à l'origine de la prostitution au Canada. Canal D, 21h

LA FACE CACHÉE DE LA UNE

Isabelle Maréchal parle de sa double vie, Roch Côté de la grève à Radio-Canada et le collègue Serge Truffaut de la fusion AOL-Time Warner. Télé-Québec, 21h30

LE PRÉSENT DU PASSÉ

Un film de 26 minutes de Gilles Carle sur l'Expo 67 ainsi qu'un film de 11 minutes de Denys Arcand sur le Montréal de 1965! Télé-Québec, 23h30

# LE DEVOIR

## CULTURE

MÉDIAS

### Un grand vent d'intégration verticale

Alors, avons-nous notre petit AOL-Time Warner à nous? On était encore à se demander si cette mégatransaction américaine aurait quelque influence au Québec qu'on apprenait hier l'achat de TruStar par TVA. Comme le disait le président d'Invention Média au *Devoir* samedi dernier, la transaction AOL a surtout comme effet de donner des idées à tout le monde...

Paul Cauchon  
Le Devoir

**T**VA met donc la main sur TruStar pour 46 millions, TruStar qui édite notamment *Le Lundi*, *7 Jours* et *TV Hebdo*.

La nouvelle donne est ainsi définie par Renée-Claude Ménard, directrice des communications de TVA: «Nous sommes le numéro un en télédiffusion, nous sommes le numéro un sur Internet après avoir acheté Netgraphe, nous sommes le numéro un en édition avec TruStar. Le potentiel est énorme.»

Quel potentiel? C'est surtout le développement sur Internet qui intéresse TVA dans cet achat (nonobstant les intérêts purement financiers). Renée-Claude Ménard donne comme exemple le projet de CNN de lancer un magazine de type *entertainment* en ondes, qui sera ensuite développé sur Internet. Ou encore la chaîne spécialisée A&E qui, à partir de ses biographies produites pour la télévision, renouvelées sur son site Internet, a lancé le magazine hebdomadaire *Biography* dans les kiosques.

On peut donc imaginer toutes les combinaisons possibles entre TVA et TruStar afin de multiplier pour un même produit les supports et les possibilités de diffusion. Mme Ménard n'exclut aucune possibilité, y compris celle de nouvelles émissions en ondes s'appuyant sur l'expertise de TruStar.

Mais la question qui vient immédiatement à l'esprit concerne l'indépendance des différents organismes à l'intérieur de TVA. Autrement dit, TVA vient-il de se donner les moyens d'arrosier les premières pages de *TV Hebdo* et du *Lundi* avec ses propres émissions? A *TV Hebdo* hier, les employés étaient plutôt mal à l'aise et inquiets, se demandant à quelles pressions ils allaient maintenant être soumis.

On peut supposer que TVA n'aura pas la maladresse de faire de pressions indues, mais il ne faut pas pêcher par excès de naïveté: les journalistes du *Journal de Montréal* ont dénoncé l'année dernière le fait que Quebecor faisait des pressions pour parler des produits de TQS, la chaîne dont il est propriétaire, dans l'espace rédactionnel du *Journal de Montréal/Journal de Québec*.

Renée-Claude Ménard tente de calmer le jeu. «TruStar a établi sa réputation de mise en marché du showbiz québécois en développant une bonne stratégie et une excellente relation avec tous les artistes, dit-elle. Ça ne changera pas; TVA n'est pas fou et ne veut pas perdre d'argent. TruStar, qui devient une division de TVA, gardera son autonomie, gardera son président actuel et demeurera dans ses propres locaux.»

Mme Ménard estime «normales» les préoccupations des employés et ajoute qu'il faut faire confiance aux dirigeants en place.

Elle ajoute par ailleurs que, puisque TVA occupe 38 % de part de marché dans le système télévisuel, il est logique que les produits de TVA fassent «plus souvent la manchette» dit-elle dans les publications de TruStar.

On verra à l'usage comment ces relations se vivront, mais il est évident que les empires de divertissement sont entrés dans une dynamique d'acquisitions, de fusion et d'intégration verticale. C'est un mouvement qui n'est pas près de s'arrêter.

#### Radio-Canada veille à ses droits d'auteur

Les amateurs de télévision connaissent peut-être sur Internet le site *Séries TV cultes* de Réjean Gosselin. Le monsieur a rassemblé tout seul dans son



coin une foule de renseignements sur les séries de télévision québécoises et étrangères des années 60, présentant des descriptions d'émissions, des photos, de petits extraits sonores pour le simple plaisir de la nostalgie. Dans certains réseaux de télévision, on consultait même le site de Réjean Gosselin pour en savoir un peu plus sur d'anciennes séries.

Mais voilà, Réjean Gosselin a fermé le 1<sup>er</sup> janvier son site Internet après avoir reçu 156 000 visiteurs en trois ans. Pourquoi? Parce que le 22 décembre Radio-Canada l'a sommé de retirer de son site tout matériel radio-canadien en vertu de la loi sur les droits d'auteur.

L'auteur du site Internet soutient que le matériel publié ne générerait aucun revenu. La faible qualité des photos et extraits sonores n'était pas suffisante pour s'en servir pour des fins commerciales. Ces photos n'avaient subi aucune transformation. Et l'ensemble de l'information n'entraîne en conflit avec aucun contenu officiel existant sur Internet, soutient-il.

Dans cette histoire, Radio-Canada manifeste un intérêt bien soudain pour le droit d'auteur, après trois ans d'amnésie. Et le cas de Réjean Gosselin est typique de plusieurs animateurs de sites Web passionnés, qui effectuent souvent un travail que les structures officielles sont incapables de faire... jusqu'à ce qu'elles décident d'utiliser leur artillerie lourde.

#### Le câble tout à l'envers... et Bravo! et Life disparaissent

L'arrivée de quatre nouvelles chaînes spécialisées francophones dans deux semaines entraînera plusieurs modifications à la grille des chaînes de Vidéotron.

Ainsi, pour l'est de Montréal, Québec, Sherbrooke et une bonne partie du Québec, le plus gros câblodistributeur du Québec placera les nouvelles chaînes Évasion, Série Plus, Historia et Canal Z aux positions 23, 24, 25 et 26 du câble.

Par contre, comme rien n'est simple, pour tout le secteur ouest de Montréal, plus anglophone, les nouvelles chaînes seront situées aux positions 51, 52, 53 et 54.

Ces changements provoqueront un jeu de domino sur d'autres chaînes, et pour 6000 abonnés de l'est de Montréal les chaînes Bravo! et Life seront retirées. Cette perte se produira dans les secteurs non encore modernisés par Vidéotron, et le câblodistributeur prévoit de remettre les deux chaînes en ondes à la fin de l'année.

Pour le reste, les chaînes actuelles voyageront d'un bord et de l'autre du réseau de câble. Ainsi, NBC (position 23) se retrouvera maintenant à la position 20. Les deux PBS seront relégués plus loin, le PBS/33 à la position 43 et le PBS/57 à la position 46. Le Canal Savoir occupera la position 18 occupée par Youth TV, qui se retrouvera en 44. Le NewsWorld de Radio-Canada, autrefois en position 25, sera placée en position 48.

Vidéotron prévoit toujours d'offrir les nouvelles chaînes gratuitement pendant deux mois (et non trois comme il l'avait d'abord annoncé). Les quatre nouvelles chaînes entrent en ondes le lundi 31 janvier prochain.

pcauchon@ledevoir.com

TÉLÉVISION

### Chartrand menaçant

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

**R**adio-Canada a-t-elle peur de Michel Chartrand? La chaîne publique refuse de s'engager dans une suite à la série de six épisodes portant sur la vie de Chartrand et de sa femme, même si cette suite est déjà écrite et prête à être tournée.

Raison officielle de Radio-Canada, selon le producteur Robert Ménard: le coût de la série, mais également le fait que «Radio-Canada préfère donner la parole à quelqu'un d'autre [pour illustrer l'histoire du Québec]».

Ces révélations sont survenues hier matin à l'occasion d'un visionnement de presse de la mini-série *Chartrand et Simonne*, qui doit être diffusée à Radio-Canada à compter du 2 février. Il y avait de la fébrilité dans l'air hier, car Michel Chartrand lui-même était invité au visionnement... alors que les techniciens en grève de Radio-Canada avaient établi un piquet de grève devant le lieu de visionnement.

Pour tous les réseaux de télévision, il est courant d'organiser un visionnement de presse pour les journalistes et chroniqueurs, histoire de voir le produit fini et de rencontrer les comédiens et artisans des émissions.

Radio-Canada a l'habitude de tenir ces événements dans son propre immeuble mais, depuis le déclenchement de la grève, elle se déplace «en terrain neutre», à la Cinéma-thèque québécoise du boulevard Maisonneuve à Montréal.

Or, hier matin, une quarantaine de grévistes avaient établi un piquet de grève devant l'entrée de la Cinéma-thèque. Arrivant sur place, le célèbre syndicaliste a bien sûr refusé d'entrer. «Je ne suis pas pour franchir une ligne de piquetage à 83 ans» a-t-il tonné.

Il a discuté avec les grévistes des enjeux de la grève puis, à la surprise générale, leur a demandé s'ils désiraient voir l'émission.

Les grévistes ont semblé intéressés et les responsables de la Cinéma-thèque ont convenu qu'il y avait moyen de faire entrer une quarantaine de personnes de plus.

Les grévistes ont donc été invités à visionner la série par Michel Char-



Luc Picard joue le rôle de Michel Chartrand dans la nouvelle série *Chartrand et Simonne* à la SRC.

trand lui-même... qui a donc pu entrer dans l'édifice puisque le piquet de grève n'existait plus!

*Chartrand et Simonne* a été réalisé par le fils de Michel Chartrand, Alain Chartrand, sur un scénario de Diane Cailhier. L'affaire s'apparente évidemment à un hommage mais, selon ce qui a été vu hier, la série fait bien vivre une partie de l'histoire du Québec à travers deux personnages très forts, très bien interprétés par Luc Picard et Geneviève Rioux.

La série se distingue également par un propos social et politique très dense, et Michel Chartrand lui-même a déclaré hier qu'il était très content de cette série «parce que c'est très politique et qu'il est rare qu'on nous présente des films politiques».

La série compte six épisodes couvrant les années 1935 à 1960 et le producteur ainsi que le réalisateur ont proposé à Radio-Canada de tourner les six autres épisodes couvrant les années 1960 à 1985.

Robert Ménard soutient que Radio-

Canada a refusé à cause du coût élevé de la série (930 000 \$ l'heure, ce qui demeure toutefois dans les normes pour une série historique), mais aussi parce qu'on voulait présenter la biographie de «quelqu'un d'autre».

Dans la série des années 1935-1960, les attaques de Michel Chartrand contre les pouvoirs en place sont d'une force indéniable (la série reprend, par exemple, des discours incendiaires très mobilisateurs livrés aux grévistes de l'amiante).

La perspective d'entendre Michel Chartrand s'attaquer par exemple à la répression musclée d'Ottawa durant la Crise d'octobre ou aux manipulations des grandes compagnies dans la deuxième période de sa vie a dû donner quelques sueurs froides aux patrons de Radio-Canada. Même s'il s'agit de priver les Québécois d'un propos mordant sur quelques réalités sociales qu'on préfère oublier...

Robert Ménard a déclaré hier qu'il était éventuellement prêt à produire la suite pour un autre réseau.

EN BREF

### Binamé aux Rendez-vous

(Le Devoir) — *La Beauté de Pandore*, dernier film de Charles Binamé, le cinéaste d'*Eldorado* et du *Cœur au poing*, assurera l'ouverture des 18es Rendez-vous du cinéma québécois le 17 février prochain au cinéma Impérial. Dès le lendemain, le film prendra l'affiche dans les salles de Montréal. *La Beauté de Pandore*, écrit en collaboration avec la romancière Suzanne Jacob, donne la vedette à Pascale Bussièrès, muse de Binamé, et à Jean-François Casabonne. Dernier volet d'une trilogie urbaine, il raconte l'histoire d'une femme hantée par un secret et qui, en le livrant, change le cours de la vie d'un homme. Les Rendez-vous du cinéma québécois rouleront à Montréal jusqu'au 27 octobre. *La Beauté de Pandore* sera également présenté à Québec, au Musée de la Civilisation, lors de la cérémonie d'ouverture des Rendez-vous qui s'exportent hors de la métropole.

### Scandale à New Delhi

(Le Devoir) — *Seducing Maarya*, du Québécois d'origine malaysienne Hunt Hoe, présenté au Festival international de New Delhi, a secoué une partie de la presse nationale, qui le juge contraire aux bonnes mœurs, immoral et susceptible d'attiser les conflits interreligieux. Des manifestations violentes devant le cinéma sont à craindre, de l'avis du réalisateur, dont les trois représentations du film sont projetées à guichets fermés. Inceste et homosexualité sont abordés librement, tous thèmes interdits dans le cinéma indien.

### Nouveaux Jutra

(Le Devoir) — La deuxième soirée des Jutra, présidée par Pierre Curzi, tribune d'honneur au cinéma québécois qui y couronne ses artisans, sera télédiffusée au réseau TVA le 5 mars à 19h30. Ce gala s'est offert cette année de nouveaux lauriers: le Jutra d'animation, octroyé par un jury de spécialistes, ainsi qu'un trophée récompensant le film québécois qui s'est le plus illustré à l'extérieur du Québec. Cette année, *La Soirée des Jutra* et Les Rendez-vous du cinéma québécois (dont la présidente est Louise Portal) entendent œuvrer de concert à la promotion du cinéma québécois. On se rappelle que l'an dernier Michel Coulombe avait démissionné de la direction des Rendez-vous après bisbille au sujet des Jutra. Il a été remplacé cette année par Renée Roy.

CINÉMA

### Le cou dans l'aiguille

#### ENFER ET CONTRE TOUS

Réalisation: Andrée Cazabon. Image: Alfonso Maiorana. Musique: Daniel Bouliane, André Mongeon. Documentaire, production de l'ONF. Ex-Centris du 21 au 27 janvier.

ODILE TREMBLAY  
LE DEVOIR

**U**n documentaire sur l'enfer de l'héroïne, à l'écoute des jeunes toxicomanes mais aussi de leurs parents — des «bons parents» qui plus est, aux antipodes du profil cliché des géniteurs démissionnaires, violents, voire agresseurs sexuels —, rien de tel pour dissiper les préjugés tissés de honte entourant le névralgique sujet. Et quand le film en question est réalisé par un ex-toxicomane qui s'en est sorti et connaît le tabac, les images y gagnent une résonance accrue. Andrée Cazabon est cette jeune cinéaste québécoise abordant ici le parcours de deux jeunes gens, plongés jusqu'au cou dans l'aiguille. Ils s'appellent Cathy et Laurent. Leurs parents vivent un cauchemar à les regarder sombrer.

L'ennui, c'est qu'*Enfer et contre tous* survient dans la foulée du poétique documentaire d'Anne-Claire Poirier, *Tu as crié: Let Me Go*, qui abordait le même thème en donnant à plusieurs occasions la parole à des parents de toxicomanes. Le film d'Andrée Cazabon avance sur des ornières déjà balisées et son

cri en devient un peu émoussé. Un sujet aussi sombre, même traité ailleurs, conserve pourtant une portée. En témoigne la charge de souffrance ici soulevée sous chaque image, comme dans quelque contrée désertique surgit un scorpion sous chaque pierre. Celle des parents qui ont tout essayé: sermonner, assister, comprendre, accompagner, jeter du lest, et qui n'ont que le spectacle d'un naufrage devant les yeux.

Pourquoi ces jeunes-là? Et pourquoi l'héroïne? Sans raison apparente, au sein de familles furieusement ordinaires, c'est arrivé, un point c'est tout. Tentatives de suicide, prostitution, quête éperdue de la dose d'héroïne qui permettra de vivre les minutes suivantes, la rue souvent, la prison parfois: le film cumule les images crues, dont une rencontre touchante, pathétique, entre Cathy et sa mère. Les parents, bien davantage que les jeunes, se livrent à la caméra, montrent leurs tâtonnements, exposent leur détresse. Film sur l'angoisse, sur l'impuissance, *Enfer et contre tous* veut briser l'isolement des familles, informer, et ce document y parviendra, sans doute. Pourtant, après Anne-Claire Poirier qui apportait une dimension lyrique au thème, après aussi le film de Robert Morin *Quiconque meurt meurt à douleur transposée* dans un univers proche de la tragédie grecque, *Enfer et contre tous*, avec son approche clinique, atteint paradoxalement moins l'imagination du spectateur. Comme si l'hor-

reur avait besoin, en une œuvre artistique, d'une symbolique qui la dépasse pour être assimilée par l'esprit.

MUSIQUE

en tête

LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS MUSICAUX À VENIR

19 Janvier

SÉRIE DES PROFESSEURS DE MCGILL  
Emlyn Ngai, violon et violon baroque  
Eugenie Ngai, piano

œuvres de Heinrich Biber (*Passacaglia* pour violon seul) J.S. Bach  
(*Partita* n° 2 en ré mineur pour violon seul), Mozart, Schumann, Chopin et Gershwin  
19 janvier, Salle Redpath, 20h, Campus principal de McGill,  
accès via Porte McTavish (métro Peel) 5 \$  
(514) 398-4547

20

L'ENSEMBLE PENTAÈDRE DE MONTRÉAL  
CONCERT CORDES & VENTS

œuvres de Farkas, Prokofiev et Rheinberger

28 janvier, 20h  
Église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement  
500, avenue Mont-Royal Est  
Billets: 12 \$: (514) 790-1245 Renseignements: (514) 271-8870

26 au 29

OPÉRA MCGILL présente  
LES CONTES D'HOFFMANN  
de Jacques Offenbach

Orchestre symphonique de McGill, Tania Miller, chef  
Sue Lawless, mise en scène, André Barbe, scénographie,  
Mireille Vachon, costumes et Luc Prairie, éclairages  
26, 27, 28 et 29 janvier, Salle Pollack, 19h30. Supplémentaire le dimanche 30 janvier à 14h  
555, rue Sherbrooke Ouest (métro McGill) 21,25 \$  
(12 \$ étudiants et aînés) (514) 398-4547

Pour annoncer dans ce calendrier, communiquez avec  
Jacques Nadeau au (514) 985-3322

La série blues du Campus

### Une carte électrisante

SERGE TRUFFAUT  
LE DEVOIR

**A**près les festivités de l'an 2000, le blues reprendra possession du Café Campus ce soir alors que le guitariste Jimmy James donnera le coup d'envoi de la deuxième moitié de la saison. Qui se terminera le 17 mai avec le subtil Duke Robillard.

Comme ce fut le cas lors des trois dernières années, le Montréalais Jimmy James va donc inaugurer la rentrée hivernale en compagnie notamment d'un organiste. Guitariste virtuose, notre homme a enfin publié un album qui mérite d'ailleurs plus d'une écoute.

La semaine prochaine, un *showman* de première se présentera. Il s'agit de Lil Ed et de son groupe, The Blues Imperials. Auteur du blues du biscuit

Oreo, compositeur (*sic*) du blues du *carwash*, Petit Édouard est toujours électrisant. Il est davantage une bête de scène qu'une bête de studio. Le titre de son dernier album, *Get Wild*, est à l'image de notre homme.

Ensuite, Laurier Gagnon, l'architecte de la programmation, va nous présenter une soirée spéciale. Une soirée consacrée à des groupes montréalais. Il y aura tout d'abord le duo Jonas Tomalty-Corey Diabo, puis Bharath & The Catfish avec notamment Stephen Barry à la basse et Andrew Cowan à la guitare, puis le Blues Express.

Le 9 février, on aura enfin l'occasion d'entendre un des gros canons du blues de l'ouest des États-Unis: l'harmoniste et chanteur Paul Delay. Inspiré par Little Walter et Big Walter Horton, Delay est en quelque sorte un

défenseur du blues aéré.

Une semaine plus tard, ce sera sûrement un des sommets de la saison: Anson Funderburgh & The Rockets avec le chanteur Sam Myers. Guitariste exceptionnel, Funderburgh est le chef de file du renouveau de la scène blues du Texas. Tous ses albums, enregistrés sur l'étiquette Bullseye, sont autant d'échos à son style instrumental: tout simplement exceptionnels.

Chanteur du Roomful of Blues pendant six ans, Norcia s'est associé de nouveau avec le guitariste Kid Bangham pour reformer le groupe The Bluesones. C'est le cas de le dire, les deux font la paire: Norcia est un des meilleurs chanteurs de blues et swing qui soient alors que Bangham, ses enregistrements avec les Fabulous Thunderbirds en témoignent, est un

as de la ponctuation.

Le 1<sup>er</sup> mars, ce sera au tour de Philip Sayce, un guitariste d'origine galloise installé à Toronto. Si l'on se fie à sa fiche de présentation, notre homme affectionne le style du trio puissant.

Une semaine plus tard, un spécial Les Grandes Dames du blues. Pour souligner le 8 mars, Laurier Gagnon a invité les chanteuses Jackie Richardson, Penny Lang, Dawn Tyler Watson et Angel. Elles seront soutenues par un quartet de plombiers.

Pour le reste de la saison, on vous les donne dans l'ordre: Mark May & The Agitators, Billy Branch & The Sons of Blues, Jimmy Johnson, le festival d'harmonica, Long John Turner, Kenny Wayne, James Solberg, Otis Grand, Jerry Portnoy (enfin!) et Duke Robillard. On y reviendra.